

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Dimanche 12 AVRIL 2020 / N° 837

Prix : 20 DA

OUTRE LES 500 000 CAS CONFIRMÉS DE COVID-19

LES ÉTATS-UNIS, PREMIER PAYS À DÉPASSER LA BARRE DES 2000 EN 24 H MORTS



CNR :

**Les pensions
de retraite du
mois d'avril
avancées de
deux jours**

Coronavirus :

**Petite fenêtre
réservée à la
langue des
signes lors des
cours types sur
la télévision
publique**

**Pandémie du
Covid-19**

**La générosité
du peuple
algérien n'a
point d'égale**

Covid-19:

**Pas de
complications
chez les
patients traités
à la Chloroquine**

Tizi-Ouzou:

**Le confinement,
un rempart
salvateur porté
par les
populations**

OPEP

**L'accord signé
vendredi
qualifié
d'historique
par Mohamed
Arkab**

Chloroquine

**Saidal en plein
négociation
pour l'achat de
la matière
première**

Covid-19:

**Le ministre de
l'Intérieur
inspecte les
dispositifs
opérationnels
de la
Protection
civile**

Environnement : Lancement d'un concours au profit des écoliers confinés

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a lancé en partenariat avec l'agence de coopération allemande "GIZ", un concours national au profit des écoliers confinés sur des sujets ayant trait au secteur de l'environnement. Ce concours, en ligne et à partir de la maison sera lancé non seulement dans un objectif d'apporter un changement au quotidien des enfants confinés mais aussi pour élever leurs potentialités artistiques en ces temps difficiles, a relevé le ministère. «Le concours dessin, peinture, art du recyclage, poésie, histoire courte et montage vidéo s'adresse aux élèves du cycle primaire et du cycle moyen et dont l'âge est compris entre 6 ans et 14 ans ajoutant que la participation au concours se fait entièrement en ligne. Elle doit se faire individuellement par l'élève, aidé soit par ses parents ou par son tuteur légal". "Le dossier d'inscription doit être envoyé par e-mail à l'adresse suivante : concours.dprmeer@gmail.com et ce jusqu'au 19 avril à minuit", a pré-



cisé la même source qui a ajouté qu'aucune demande d'inscription ne sera acceptée après cette date sauf dans le cas d'une prorogation de délais. Dans un premier temps,

les candidats intéressés et souhaitant participer au concours doivent envoyer le formulaire d'inscription en précisant l'intitulé du dessin, de la peinture ou de l'objet issu du re-

cyclage ou une copie de la poésie, de l'histoire courte ou du montage vidéo. Dans un second temps, les candidats inscrits doivent déposer leur dossier numérique de partici-

pation complet par Wetransfer et envoyer une photo du dessin, de la peinture, de l'objet issu du recyclage et une copie de la poésie, de l'histoire courte, avec laquelle ils concourent (format jpg, max. 25 Mo) ou envoyer la vidéo du montage réalisé (au format mp4)."Les dossiers doivent impérativement être nommés de la façon suivante : Nom_Prénom_Age_wilaya_Nom du projet Catégorie ".Le ministère a relevé que ce concours tourne autour de six catégories qui sont l'art du recyclage, l'histoire courte, le dessin, la peinture, la poésie et le montage vidéo. Pour la proclamation des lauréats de ce concours, le ministère a indiqué que la publication de la liste des lauréats se fera sur la page facebook du ministère et ce à la fin de la période de confinement. Les lauréats se verront attribuer leur prix par la ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, lors d'une cérémonie à leur honneur.

N.I/Ag

Coronavirus : Evidencia lance une étude sur l'impact économique de l'épidémie sur les entreprises algériennes



Une étude sur l'impact économique de l'épidémie de coronavirus sur les entreprises économiques qui opèrent à travers le pays a été lancée dernièrement à Oran, a-t-on appris de l'initiateur. Cette étude, initiée par la Fondation pour la formation, les consultations et les manifestations scientifiques et économiques "Evidencia" basée à Oran, cible toutes les petites et moyennes entreprises (PME) actives dans divers secteurs, afin de connaître les répercussions de cette situation résultant de la pandémie du Covid 19, a indiqué le directeur de cette fondation, Fethi Ferhane qui dirige cette étude avec l'expert Chaib Aziz. L'étude comporte plusieurs axes abordant, entre

autres, la gestion des ressources humaines des entreprises lors de cette conjoncture, son impact sur les activités, le chiffre d'affaires et les relations de ces entreprises avec les établissements bancaires et les clients, leurs charges financières et leurs préoccupations, a fait savoir M. Ferhane, chercheur en économie, soulignant qu'il s'agit de questionnaires adressés aux entreprises dont à présent 120 petites et moyennes entreprises activant dans divers secteurs ont répondu. Ces travaux qui permettront d'analyser les secteurs les plus touchés par cette situation sanitaire exceptionnelle, seront couronnés par des recommandations pour sauver les entreprises touchées, sur la base des pro-

positions des gérants d'entreprises. Cette étude sera bientôt prête et ses résultats seront publiés sur la page Facebook de la Chambre du commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO) et l'e-mail de la fondation "Evidencia" et autres sites Internet, en plus de sa présentation aux pouvoirs publics et aux opérateurs économiques, a annoncé M. Ferhan, qui est également élu à la CCIO. Cette opération bénéficie du soutien de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie, du club de commerce et d'industrie algéro-espagnol et la contribution de l'association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCOM).

Chloroquine Saidal en plein négociation pour l'achat de la matière première

Le Groupe pharmaceutique public Saidal, se trouve actuellement en pleine négociation avec plusieurs fournisseurs pour l'achat de la matière première entrant dans la fabrication de la chloroquine, médicament qui a prouvé son efficacité contre le Coronavirus, a affirmé hier à Alger la PDG de Saidal Mme. Fatoum Akassam. "Saidal est actuellement en pleine négociation avec plusieurs fournisseurs issus de plusieurs pays dont l'Inde dans le but d'acquérir la matière première pour fabriquer l'hydroxychloroquine", a précisé Mme. Akassam dans une déclaration qui a assuré que "Saidal détient les équipements nécessaires ainsi que les hautes compétences pour fabriquer dans un premier temps 1 million d'unités de ce

remède». Mme. Akassam a assuré, dans le même cadre que la capacité de production de Saidal pourrait atteindre les 5 millions d'unités de ce médicament dans les plus brefs délais et ce, à condition que la matière première soit disponible. Il est à rappeler que la chloroquine est un médicament indiqué dans le traitement et la prévention du paludisme (la Malaria) mais aussi en rhumatologie et en dermatologie pour traiter la polyarthrite rhumatoïde et certains lupus. Elle a prouvé son efficacité dans le traitement des malades atteints par le Coronavirus Mme. Akassam a relevé, par ailleurs, que Saidal s'est lancée pour la première fois au niveau de son unité de Constantine dans la production du gel hydro-alcoolique,

un produit fortement demandé sur le marché dans le contexte de la pandémie du Coronavirus. "Une première quantité de 20.000 flacons d'un (01) litre, a été déjà produite et distribuée gratuitement à la Pharmacie centrale des hôpitaux et aux institutions publiques, a-t-elle rappelé tout en ajoutant que le groupe fabriquera, dans une deuxième phase, d'autres formats de 100 ml et 200 ml. Elle a par ailleurs assuré que Saidal a mis à la disposition de la population une gamme de produits à savoir le Paracétamol et les différentes vitamines (C, zinc et magnésium).» Une grande quantité de ces produits sont disponibles au niveau des centres de production de Saidal", a-t-elle assuré.

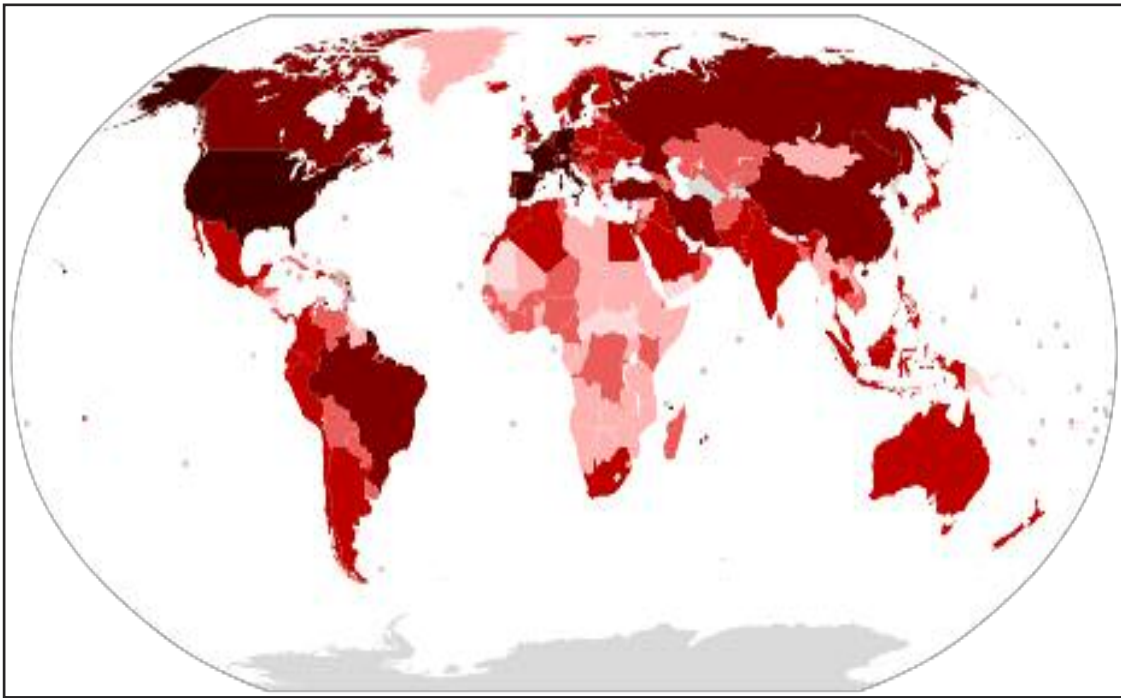
Coronavirus : Evidencia lance une étude sur l'impact économique de l'épidémie sur les entreprises algériennes

Une étude sur l'impact économique de l'épidémie de coronavirus sur les entreprises économiques qui opèrent à travers le pays a été lancée dernièrement à Oran, a-t-on appris de l'initiateur. Cette étude, initiée par la Fondation pour la formation, les consultations et les manifestations scientifiques et économiques "Evidencia" basée à Oran, cible toutes les petites et moyennes

entreprises (PME) actives dans divers secteurs, afin de connaître les répercussions de cette situation résultant de la pandémie du Covid 19, a indiqué le directeur de cette fondation, Fethi Ferhane qui dirige cette étude avec l'expert Chaib Aziz. L'étude comporte plusieurs axes abordant, entre autres, la gestion des ressources humaines des entreprises lors de cette conjoncture, son impact sur

les activités, le chiffre d'affaires et les relations de ces entreprises avec les établissements bancaires et les clients, leurs charges financières et leurs préoccupations, a fait savoir M. Ferhane, chercheur en économie, soulignant qu'il s'agit de questionnaires adressés aux entreprises dont à présent 120 petites et moyennes entreprises activant dans divers secteurs ont répondu.

Pandémie du Covid-19 La générosité du peuple algérien n'a point d'egale



En cette conjoncture sanitaire et économique difficile pour l'ensemble des pays du monde, où toutes les activités tournent au ralenti, un élan de solidarité s'est manifesté en Algérie où les dons émanant tant d'opérateurs économiques ou encore de simples citoyens que de pays amis continuaient d'affluer pour faire face au Coronavirus qui continue de ravager chaque jour le monde entier. Cependant, pour mieux encadrer et organiser cette opération, les pouvoirs publics ont pris, dès le départ, des mesures. A cet effet, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait émis, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une instruction à l'adresse des membres du gouvernement et des walis à l'effet d'assurer les meilleures conditions d'encadrement et de gestion des dons issus de l'élan de solidarité exprimé par les particuliers et les opérateurs économiques aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger pour lutter contre la propagation du coronavirus. Concernant les ressortissants algériens à l'étranger, les partenaires économiques de l'Algérie, les associations et Organisations non gouvernementales (ONG) étrangères souhaitant effectuer des dons, ils seront orientés vers les postes consulaires et diplomatiques qui auront pour missions de recenser ces dons et d'arrêter les modalités de leur acheminement après en avoir informé le Ministère des Affaires Etrangères. Les contributions en numéraires seront versées sur les comptes dédiés à cet effet (les comptes qui avaient été communiqués auparavant). Les dons en nature se verront orientés en priorité pour satisfaire les besoins exprimés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, notamment pour les matériels et équipements médicaux. S'agissant des dons à l'intérieur du pays, et après avoir encouragé les initiatives engendrées par l'élan de solidarité ex-

primé par l'ensemble des composantes de la société, l'instruction du Premier ministre s'attache à définir les règles devant présider à l'harmonisation, sur le terrain, de l'action des pouvoirs publics et de tous les acteurs impliqués, conformément à une démarche claire. Au sujet des matériels et équipements médicaux, tous les dons relevant de cette catégorie doivent être acheminés vers la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) qui en assurera le stockage et la comptabilité sous la supervision du ministère de la Santé. Ce dernier communiquera aux wilayas les lieux de stockage et veillera à la distribution des dons selon les priorités nationales arrêtées. Concernant les autres dons en nature, l'encadrement de l'opération de recensement de ces dons, leur stockage et leur distribution au niveau local est du ressort du wali territorialement compétent qui mettra en place un module dédié au sein de la commission de wilaya. Tout don, quelque soit sa nature, devra être acheminé et stocké selon les modalités définies par le wali territorialement compétent. Les dé-

partements ministériels recevant des dons en nature doivent aviser la cellule nationale de crise, qui dispose d'un module dédié en son sein, qui en fixe la destination. La distribution des dons en nature se fera, en priorité, au profit des familles nécessiteuses préalablement identifiées au moyen du dispositif initié sous le contrôle des ministères de l'Intérieur et de la Solidarité nationale et associant les comités de quartier, de village ou de groupement d'habitations installés conformément à l'instruction du Premier ministre précédemment émise à cet effet. Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et celui de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'inviter leur service à l'effet d'appuyer l'action du module dédié aux dons de la cellule nationale de crise. Par ailleurs, à titre exceptionnel et dérogatoire, le ministère du Commerce et les responsables des services de sécurité et des douanes ont été instruits en vue de mettre les produits

alimentaires, d'entretien et d'hygiène non périmés et ayant fait l'objet de saisie à la disposition des walis territorialement compétents, qui en assureront la gestion. Partant du constat que la distribution des dons en nature renvoie parfois des images attentatoires à la dignité des citoyens nécessiteux en provoquant des regroupements aussi anarchiques que dangereux pour leur santé, les walis ont été instruits en vue de sensibiliser les autorités locales, ainsi que toute la chaîne de solidarité impliquée, à l'effet de bannir ce genre de pratiques. Les walis ont été instruits pour sensibiliser toutes les autorités locales, notamment les P/APC, de la nécessité d'encadrer ces opérations individuelles en associant activement les comités de quartier, de village et de regroupement d'habitations et plus particulièrement les donateurs eux-mêmes en les intégrant dans cette organisation. Dans le souci de la préservation de la dignité des citoyens, notamment les familles nécessiteuses et en détresse, il y a lieu de privilégier les lots alimentaires et de produits

d'entretien et d'hygiène, à acheminer aux domiciles des familles concernées. Les responsables des comités de quartier, de village et de regroupement d'habitations doivent être impliqués dans ces opérations, de même qu'est interdite toute opération de médiatisation de nature à stigmatiser les familles et les personnes en situation de précarité sociale. Le Président Tebboune avait assuré que "notre pays est totalement prêt à faire face à la pandémie", soulignant que le respect des mesures préventives permettra de traverser "calmement" cette crise. Rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à prendre des mesures face à la propagation de cette pandémie et ce, avant même les pays européens", il a cité à ce propos "la fermeture des écoles, des lycées, des universités voire même les stades" en tant que mesure préventive. Le Président Tebboune a affirmé que les médecins algériens étaient parmi "les meilleurs dans le monde" et que le pays disposait de "tous les moyens" pour faire face à cette pandémie. Par ailleurs, le Président de la République s'est félicité de la relation d'amitié existante entre l'Algérie et la Chine, et de leurs accords de coopération stratégiques dans plusieurs domaines. "La Chine est un pays ami très proche et cette amitié ne plait pas à certains", a révélé le Président Tebboune, ajoutant que cette forte amitié remonte à la période de la Guerre de libération et s'est raffermie après l'indépendance. "C'est donc tout naturellement que l'Algérie a répondu à l'appel de la Chine en lui envoyant, en février dernier, des aides pour lutter contre la propagation du COVID-19", a expliqué M. Tebboune. Pour le président Tebboune, l'élan de solidarité de la Chine envers l'Algérie à travers l'envoi d'aides médicales et de médecins permettra de bénéficier de l'expérience de ce pays qui a pu venir à bout de l'épidémie.

M. Hamdi

Covid-19: Pas de complications chez les patients traités à la Chloroquine

Les patients atteints de coronavirus et soumis au protocole à base de Chloroquine n'ont pas présenté de complications, a indiqué le Pr. Réda Mahiaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus. Le traitement à la Chloroquine préconisé avec le Zithromax par le ministère de la Santé depuis le 23 mars dernier "a prouvé son efficacité et permis l'amélioration de l'état de santé des patients, selon les premières constatations", a déclaré Pr. Mahiaoui vendredi à la presse en marge de l'annonce du bilan quotidien de la pandémie du Coronavirus en Algérie. De son côté, Pr. Nassima Achour, chef de service des maladies infectieuses d'El Kettar (Alger) a fait état du rétablissement total de 17 cas sur 42 traités à la Chloroquine. Dans le même contexte, le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr. Mohamed Bekkat Berkani a évoqué "des cas de guérison parmi les malades traités à la Chloroquine". Néanmoins, a-t-il

estimé "il est encore tôt d'avancer un chiffre global car chaque cas nécessite au moins 10 jours de traitement". Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait déclaré que le traitement de la Chloroquine donnait "des résultats encourageants" et qu'une étude nationale globale allait être présentée après l'administration de ce traitement à un plus grand nombre de malades".

Benbouzid: « Tous les moyens sont mobilisés... »

De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abderrahmane Benbouzid a souligné que «tous les ministères se mobilisent pour faire face à ennemi commun (Covid-19)», rappelant que tous les membres du gouvernement conjuguent leurs efforts pour lutter contre la pandémie et travaillent en pleine concertation. Le ministre de la Santé s'est dit réjoui de l'élan de solidarité qui s'est manifesté depuis l'apparition de



l'épidémie dont «des équipements médicaux, scanners, IRM... étaient distribués aux différents hôpitaux des wilayas du pays». Pr Benbouzid a tenu également à

rappeler que « tous les Algériens étaient mobilisés pour lutter contre cette épidémie mondiale ». «Nous devons nous mobiliser davantage et fédérer tous les moyens

matériels et humains pour venir à bout de cette épidémie dans les plus brefs délais», a-t-il insisté.

Y.D

Oran : Le MAMO et ses grandes ambitions

Le musée des arts modernes d'Oran (MAMO), trois années après son inauguration, tente de se frayer une bonne place dans le paysage culturel de la capitale de l'ouest du pays en dépit de l'absence d'un budget qui lui est propre et nécessaire à ses activités. Le 21 mars 2017, le MAMO se distingue par un emplacement stratégique, situé au cœur même de la ville d'Oran, dans les anciens et spacieux locaux des ex-Galeries algériennes. Il s'agit du premier établissement muséal de la région Ouest du pays dédié aux arts modernes et contemporains. Il est situé à quelques encablures du Théâtre régional, de la célèbre place du 1er novembre, jouxtant l'hôtel de ville et ses deux imperturbables lions en bronze et du quartier populaire de Sidi El Houari, mémoire millénaire de la ville. Les activités du MAMO se veulent une vitrine de la production artistique moderne et contemporaine des créateurs nationaux et étrangers. Ceux-ci viennent exposer leurs œuvres dans ces lieux ouverts à tous les courants et tendances artistiques et rencontrer un public connaisseur et friand d'échanges fructueux et enrichissants. Les activités du musée s'étendent sur trois niveaux qui ont accueilli des expositions individuelles ou collectives, des activités marquant des dates et des événements-phares à dimensions nationales et culturelles comme les célébrations de l'année amazighe "Yennayer", le mois du patrimoine, les journées mondiales de la femme, de l'enfant et bien d'autres



commémorations ayant drainé le grand public, en plus des expositions mises sur pied avec différents partenaires, comme le bureau local de l'union des arts culturels (UNAC) ou encore le centre culturel espagnol "Cervantes", comme le rappelle la responsable de l'établissement, Khadidja Benhaoua. Le musée a également organisé d'importants événements dont la 4ème édition de la biennale méditerranéenne des arts modernes ou la 7ème édition du festival national des arts plastiques. Autant de rendez-vous ayant marqué la scène artistique et culturelle locale.

Un pôle de rayonnement

En dépit de ces "succès" à inscrire au palmarès du musée, Khadidja Benhaoua estime que le véritable challenge pour l'équipe qu'elle dirige est celui d'inculquer la culture

muséale dans l'esprit et les habitudes de la jeune génération et de renforcer le rayonnement culturel de son établissement par la mise sur pied d'ateliers dédiés aux différentes expressions artistiques, chaque samedi et mardi, au profit des enfants âgés de moins de 15 ans, sous la supervision de créateurs de renom. Le responsable du MAMO a cité, dans ce contexte, les ateliers d'arts visuels, organisés l'été dernier, et qui ont connu un succès retentissant auprès du jeune public. Dans ce contexte, la plasticienne oranaise Fouzia Menouar n'a pas manqué de féliciter les responsables du MAMO pour les efforts qu'ils déploient pour la promotion de l'art dans cette région du pays. "Le MAMO a offert aux artistes un espace pour exposer leurs œuvres et se faire connaître du large public. Le musée est devenu un lieu incontournable en

dépit de ses moyens financiers modestes et de certaines insuffisances sur le plan de l'exposition des œuvres", a-t-elle confié. Le MAMO a été créé en vertu du décret ministériel 62-19 du mois de février 2019, mais il reste rattaché sur le plan financier au Musée national "Ahmed Zabana" de la même ville. Le budget qui lui est alloué permet tout juste au MAMO de faire face aux charges salariales de son personnel et au financement de certaines activités, comme le précise Bouchra Salhi, directrice du musée Ahmed Zabana. Le ministère de la Culture a procédé au lancement d'une opération d'équipement du MAMO en confiant cette mission à l'Agence nationale pour la réalisation de grands projets culturels (ARPC). Celle-ci a lancé un appel d'offres national pour le choix d'une entreprise devant réaliser une étude pour l'équipement du MAMO.

De grandes ambitions

Dans le but d'aligner le musée aux normes internationales en vigueur dans de tels établissements culturels à travers le monde, plusieurs actions sont envisagées comme la modernisation de l'éclairage, la pose de rayons d'exposition, la création d'une bibliothèque, de boutiques d'art, d'une cafétéria et autres équipements. Ces propositions ont été faites par les artistiques eux-mêmes et des visiteurs habitués aux lieux, a précisé Bouchra Salhi. De son côté, Khadidja Benhaoua a estimé que l'opération d'équipement du musée est "très importante" car, "elle permettra au MAMO d'acquérir une dimension internationale et de se mettre au diapason des grands établissements au moment où Oran s'apprête à abriter un événement régional, la 19ème édition des jeux méditerranéens". "Nous élaborons actuellement une base de données concernant les artistes peintres et les créateurs artistiques, ce qui nous permettra, à l'avenir, d'organiser des expositions et des événements culturels dans les meilleures conditions", a ajouté la même responsable. Dans le but de constituer un fonds d'œuvres propres au MAMO, onze artistes algériens ont fait don de plusieurs tableaux. Ces toiles s'ajoutent aux 42 œuvres exposées en permanence au MAMO et provenant du musée Ahmed Zabana.

Benadel M/ Ag

Résidence artistique à la cité internationale des arts 2020 : Appel à participation

Depuis sa création en 1965, la Cité internationale des arts accueille en résidence des artistes du monde entier. C'est un lieu de vie ouvert au dialogue entre les cultures, où les artistes rencontrent leurs publics et des professionnels. Elle accueille chaque mois plus de 300 artistes de toutes disciplines, générations et horizons. En 2020, l'Institut français d'Algérie offre trois résidences de trois mois à des artistes algériens. à vos candidatures! Ce programme s'adresse aux artistes algériens qui souhaitent développer un projet de recherche et de création à Paris, pendant une durée de trois mois. Les artistes peuvent présenter un projet de recherche sur un sujet/une thématique de leur choix, s'inscrivant dans toutes les disciplines artistiques sans exception. Le jury de sélection accordera une importance particulière à la logique de l'inscription de cette résidence dans le parcours professionnel de l'artiste sélectionné. L'Institut français d'Algérie met à disposition des artistes des ateliers-logements d'une surface d'environ 40m2 à la Cité internationale des arts située 18, rue de l'Hôtel de ville dans le quartier du Marais à Paris. Les ateliers-logements se composent d'un espace de travail et d'un espace de vie meublé: chambre, salle de bain, cuisine. Ils sont équipés d'une connexion internet Wifi. Les artistes en résidence peuvent aussi avoir accès à des ateliers col-



lectifs de sérigraphie et gravure, ainsi qu'à un four à céramique. L'Institut français d'Algérie finance également le voyage et les frais de séjour de l'artiste (versement d'une bourse mensuelle). Les résidences, d'une durée de trois mois, auront lieu du 2 octobre au 28 décembre 2020. Les dates pourront toutefois être modifiées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

Critères d'éligibilité

L'artiste doit être engagé dans la vie professionnelle, parler français et/ou anglais, justifier de travaux antérieurs, être autonome dans la gestion de la résidence, se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour. Par ailleurs, il est à noter qu'aucune limite d'âge n'est imposée. Les pièces du dossier à fournir sont un portfolio, une biographie, une éventuelle

revue de presse et enfin une note d'intention présentant le projet envisagé durant la résidence en quoi ce projet s'inscrit dans le parcours artistique de l'artiste. Le jury de sélection portera une attention extrêmement importante sur ce document. Tout dossier ne comportant pas les quatre documents demandés et numérotés comme indiqué ne sera pas examiné par le jury de sélection. La date limite d'enregistrement des dossiers est fixée au 14 mai 2020 à midi. La commission de sélection se tiendra en juin 2020. L'annonce des artistes sélectionnés se fera en juillet 2020. Le début des résidences aura lieu le 2 octobre 2020. Les dossiers complets doivent être envoyés aux adresses suivantes: patrick.girard@diplomatie.gouv.fr et HYPERLINK "mailto:gregoire.giessler@diplomatie.gouv.f" gregoire.giessler@diplomatie.gouv.f

Arts plastiques Concours à distance à Mila



La Maison de la culture M'barek El Mili de Mila vient de lancer un concours à distance d'arts plastiques sur le thème du «respect du confinement à la maison», a-t-on appris de cet établissement public. L'initiative a pour but de sensibiliser les citoyens sur l'importance des mesures de prévention pour enrayer la propagation de l'épidémie du coronavirus en restant confiné chez soi et d'éviter tout contact avec autrui pour briser la chaîne de contamination, selon la même source. S'inscrivant dans la volonté du secteur de la culture de poursuivre ses activités via les

moyens technologiques, ce concours ayant pour titre «de chez-toi, dessine et gagne» s'adresse aux enfants de 6-17 ans. Chacun des participants devra soumettre un travail fait au crayon ou bien aux crayons de couleur ou l'aquarelle. La même source a également indiqué que toutes les œuvres devront être envoyées avant le 10 avril, à la page Facebook de la Maison de la culture M'barek El Mili. Ces travaux seront publiés par la suite sur ladite page facebook afin d'être soumis au vote du grand public qui devra ainsi les départager, a-t-on conclu.

Commerce : Les transactions via Internet ont "considérablement augmenté" depuis le début de la crise

Les transactions via Internet ont "considérablement augmenté" depuis le début de la crise sanitaire que vit le pays du fait de la propagation du nouveau Covid-19, a indiqué l'administrateur du GIE Monétique, Madjid Messaoudene. "Nous avons constaté que les transactions via Internet ont augmenté considérablement depuis le début de la crise sanitaire. Beaucoup de personnes préfèrent utiliser leurs cartes pour éviter le déplacement aux banques, aux agences de Sonelgaz ou de SEAAL, etc", a-t-il relevé. D'après le même responsable, le nombre des opérations de paiement en ligne à travers les deux cartes (CIB et Edahabia), effectuées du 1er janvier au 30 mars 2020, s'est élevé à 441.531 transactions, soit la moitié du nombre des opérations de l'ensemble de l'année 2019 (873.679 transactions via cartes CIB et Edahabia). Depuis début janvier 2020, GIE Monétique a décidé d'intégrer dans des statistiques, qui portaient auparavant sur les activités bancaires uniquement, les chiffres d'Algérie Poste. Les banques, n'ont pas manqué, quant à elles, d'encourager davantage leurs clients à privilégier l'utilisation des moyens électroniques, notamment les paiements via Internet et TPE, a soutenu M. Messaoudene. De leurs cotés, plusieurs commerçants ont compris qu'avec les restrictions sur la mobilité durant cette période, le meilleur moyen pour écouler leurs stocks était d'ouvrir la possibilité de payer à distance par carte, selon M. Messaoudene a fait savoir que GIE Monétique a reçu « un bon nombre » de dossiers d'agrément de la part d'opérateurs qui veulent vendre des biens en ligne. D'ailleurs, l'é-paiement en Algérie s'est ouvert début 2020 sur ce nouveau créneau qui a déjà enregistré neuf transactions en janvier dernier. À noter que le paiement par Internet



des achats de biens est permis depuis la promulgation de la loi 18-05 du 10 mai 2018 relative au commerce électronique, mais plusieurs difficultés ont rencontrées les opérateurs notamment en matière d'hébergement local du site et des normes de sécurité exigées. Les transactions de paiement via Internet ont connu en 2019 une hausse inédite de 51,5%, porté notamment par le boom des achats en ligne des billets d'avions et l'émergence des prestataires de services sur le web algérien. Selon les chiffres du GIE Monétique, organe régulateur du système monétique interbancaire, 202.480 transactions ont été réalisées durant 2019 en utilisant la carte interbancaire (CIB) avec un montant global de 503,87 millions de dinars, contre 176.982 transactions d'une valeur de 332,59 millions de dinars en 2018. Le nombre des transactions cumulées depuis le lancement du paiement sur Internet en 2016, a atteint 494.672 transactions à fin 2019, soit une hausse de 69% par rapport à fin 2018. La valeur cumulée de ces transactions

s'est élevé à 1,12 milliard de dinars à fin 2019, réalisant ainsi une croissance de 82% comparativement à fin 2018. Cette hausse s'explique d'abord, selon M. Messaoudene, par l'augmentation du nombre des sites algériens proposant le paiement en ligne de 31 à 45 sites. Les Transports ont été le secteur qui a enregistré la plus forte hausse des transactions avec 6.292 transactions en 2019 contre 871 en 2018 (+622,39%). "Avec la réintégration de la compagnie nationale Air Algérie (après une période de suspension du service e-paiement sur son site), les transactions ont connu une hausse substantielle tant en volume qu'en valeur", analyse M. Messaoudene. Rappelant que les Transports sont le créneau le plus porteur à travers le monde entier, en termes de flux de paiement électronique, le premier responsable du GIE Monétique a affiché l'intérêt de cet organe de promouvoir davantage le paiement en ligne dans les autres segments de ce secteur à l'instar du transport urbain, le transport ferroviaire ainsi que le métro et les au-

toroutes. "Ce sont des leviers auxquels nous nous intéressons particulièrement pour promouvoir le paiement électronique de manière générale. Nous œuvrons à mettre à leur disposition des dispositifs d'acceptation pour le paiement par carte", a-t-il indiqué. 2019 a été marquée, par ailleurs, par l'émergence du secteur des prestations de services qui a enregistré durant cette année ses premières transactions par Internet, avec 5.056 opérations de paiement. Il s'agit essentiellement de réservations d'hôtels en Algérie, d'achat de journaux, de règlement des frais de formation ou de service pour l'obtention d'un visa. Les autres secteurs ont poursuivi leur croissance soutenue, avec 38.806 transactions pour les sociétés d'électricité et d'eau (+30,56%), 2.432 transactions pour les services administratifs (+67,15%), 8.342 transactions pour les compagnies d'assurances (+29,55%) et 141.552 pour les sociétés de télécommunications (2,21%).

L'e-paiement via TPE continue sa progression

Concernant les terminaux de paiement électronique (TPE), 274.624 transactions ont été effectuées en 2019 avec un montant de 1,92 milliards de dinars. Cette croissance de 43,56% est le fruit notamment de la généralisation progressive de l'usage des TPE dans les espaces commerciaux. A fin 2019, le nombre des TPE en exploitation est passé à 23.762 terminaux (+54,33% par rapport à fin 2018). Les retraits par distributeurs et guichets automatiques de billets (DAB/GAB) ont progressé aussi en 2019, en réalisant 9.929.652 transactions avec un montant global de 189,31 milliards de dinars, soit une hausse de 16,24% par rapport à 2018. L'élargissement de 12,49% du réseau des distributeurs bancaires a été l'origine de cette progression. Le nombre des DAB/GAB est passé de 1.441 distributeurs en 2018 à 1.621 distributeurs l'année passée. Toutefois, la densification de ce réseau ne constitue plus l'axe prioritaire pour l'organe de régulation. "Nous travaillons pour la promotion du paiement électronique, par Internet et TPE, en favorisant de moins en moins le retrait d'espèces même sur les distributeurs. Le retrait par DAB/GAB devrait, à terme, constituer un réflexe d'appoint", a avancé l'administrateur du GIE Monétique. Créé en juin 2014, GIE Monétique est composé de 19 membres adhérents (18 banques et Algérie Poste). La Banque d'Algérie y participe en tant que membre non adhérent pour veiller à la sécurité des systèmes et des moyens de paiement ainsi que la production et de la pertinence des normes applicables en la matière, conformément à la réglementation en vigueur.

Moussa O / A

Finances : Le projet du m-paiement sera concrétisé avant la fin de l'année

Le projet de lancement du paiement par téléphone mobile (m-paiement) est en cours de parachèvement et devrait voir le jour durant l'année 2020, a indiqué l'administrateur du Groupement d'intérêt économique de la Monétique (GIE Monétique), Madjid Messaoudene. "Nous avons finalisé la description fonctionnelle et technique du modèle que nous voulons pour l'Algérie, nous pouvons dire que nous sommes en phase de concrétisation", a déclaré M. Messaoudene. Pour réaliser ce projet, le GIE Monétique avait examiné plusieurs solutions d'éditeurs et de fournisseurs, selon le même responsable qui précise que le travail se faisait en collaboration avec "l'ensemble des intervenants" et "sous la supervision de la Banque d'Algérie". "Ce que nous pouvons avancer aujourd'hui, c'est que le m-paiement sera une réalité avant la fin de l'année", a assuré le premier responsable de cet organe de régulation chargé de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique. Les paiements mobiles sont des transactions ef-

fectuées depuis un téléphone mobile et débitées sur carte interbancaire (CIB). Au lieu d'utiliser la monnaie fiduciaire, les consommateurs peuvent, grâce à cette nouvelle solution, se procurer des biens et des services dans les espaces commerciaux de proximité avec un smartphone en scannant un code-barres intelligent (QR) de la caisse du commerçant à partir d'une application spécifique qui sera conçue par GIE Monétique. Ce nouveau moyen qui monte en puissance partout dans le monde, peut être mis en place sans formalités complexes et permet notamment d'éviter pour les consommateurs de se déplacer avec des sommes d'argent liquide pour régler leurs achats. Pour les commerçants, il permet d'utiliser le téléphone mobile à la place des terminaux de paiement électronique (TPE) classiques, ce qui diversifiera les instruments de paiement mis à la disposition des clients dans les espaces commerciaux. Les commerçants ont été "obligés" d'acquiescer un TPE, dans le cadre du plan des pouvoirs publics visant la généralisation du paiement électronique en Algérie, et ce, en vertu de la loi de fi-



nances 2018 (LF 2018). Ensuite, ce texte a été modifié par l'article 111 de la dernière loi de finances (LF 2020) qui stipule que "tout agent économique devra mettre à la disposition du consommateur des instruments de paiement électronique, pour lui permettre, à sa demande, de régler le montant de ses achats à travers son compte bancaire ou postal dûment domicilié au niveau d'une banque agréée ou Algérie poste". Ainsi, cette disposition n'est plus limitée aux TPE et couvre désormais tout instrument de paiement électronique, en particulier le m-paie-

ment. Selon les chiffres du GIE Monétique, le nombre des TPE exploités a quasiment doublé entre 2017 et 2019 pour atteindre 23.762 terminaux fin décembre dernier. Toutefois, ce nombre demeure insuffisant et très loin du nombre total des commerçants exerçant en Algérie et qui dépasse les deux millions d'opérateurs, et ce, en raison de l'insuffisance de la production nationale dans ce domaine. "Il est vrai que les capacités de montage des TPE en Algérie est relativement faible. Nous avons mené des démarches auprès de sociétés nationales pu-

bliques à l'instar de l'ENIE et d'autres sociétés privées à l'effet de leur permettre d'envisager le montage de TPE, dans un premier temps, et pourquoi pas dans quelques années la fabrication avec un fort taux d'intégration", a indiqué M. Messaoudene. En outre, le GIE Monétique a décidé de libérer le marché de la distribution des TPE, limité auparavant aux banques, en ouvrant le champ aux entreprises privées, afin de renforcer la commercialisation de ce produit, selon son administrateur.

Ali.B

« L'Accord OPEP+ augmentera les prix pour "une courte durée" souligne Nazim Zouioueche

L'accord portant réduction de la production à 10 millions de barils/ jour, à partir du mois de mai prochain, ayant sanctionné la réunion OPEP+, permettra d'augmenter les prix pour "une courte durée", la baisse de la demande sur l'énergie due à la pandémie de nouveau coronavirus étant maintenue, a indiqué Nazim Zouioueche, expert en pétrole et ancien Président directeur général de la Sonatrach. "L'accord annoncé par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et autres producteurs hors OPEP, soit l'alliance OPEP+ aura un impact de courte durée sur les prix de l'or noir qui baisseront à nouveau suite à la crise sanitaire de la pandémie du coronavirus qui continuera d'influer sur l'activité économique mondiale, d'où le maintien de la baisse sur la demande pétrolière », a déclaré M. Zouioueche. Les cours de pétrole reposent essentiellement sur la règle de l'offre et la demande qui fixe la fluctuation des cours en bourse. Par conséquent, il n'y aura pas d'équilibre des prix internationaux de l'or noir sur la marché, sauf en cas de réduction du stock mondial et de reprise de l'activité et de la croissance économique à travers le monde à une cadence normale. La réduction de la demande mondiale sur les produits énergétiques fait suite au ralentissement de la cadence de l'activité économique, dans le cadre des mesures prises par les pays à travers le monde pour endiguer la propagation du Covid-19, notamment l'arrêt des transports aérien, maritime et autres moyens de transport collectif et individuel, a rappelé l'expert, ajoutant que le secteur des transports est le plus grand consommateur de pétrole à travers le monde avec un taux de 52%. Sur



cette base, l'expert a prédit un rebondissement "momentané" des prix du pétrole vu la persistance des mêmes facteurs et causes ayant conduit à la chute libre du prix du baril, notamment avec la propagation de la pandémie de Covid-19 dans de nombreux pays du monde et ses répercussions sur les activités économiques. Dans ce cadre, l'ancien P-dg de Sonatrach a mis l'accent sur l'importance de l'adhésion des Etats-Unis à l'accord de réduction de la production dans le cadre de ce qu'il a appelé "OPEP++". S'agissant de la désapprobation par le Mexique de l'accord de réduction de la production, il a expliqué que l'approbation de ce pays qui n'est pas membre de l'Organisation "n'est pas une priorité", soulignant que l'accord de réduction de la production peut entrer en

vigueur à partir de la date qui a été décidée lors de la réunion de l'OPEP+. L'OPEP+ avait déclaré, dans un communiqué, que l'accord final "est tributaire de la participation du Mexique à l'accord". Pour sa part, le président mexicain, Andrés Manuel Lopez Obrador a indiqué vendredi être parvenu jeudi à un accord avec les Etats-Unis pour réduire la production de pétrole de ce pays de 250 000 bj supplémentaires par rapport à leurs engagements précédents pour compenser la part mexicaine. Les pays de l'Opep et leurs alliés, à l'exception du Mexique, ont approuvé jeudi, tard dans la nuit, un accord portant sur une réduction massive et urgente de leur production pétrolière, s'étalant sur deux ans. Après une réunion extraordinaire via webinaire, marquée par dix heures (15h

à 1h00 locale) de négociations serrées, les producteurs de pétrole, dont l'Algérie, ont convenu de réduire leur production de 10 millions de barils/jour (mb/j) durant les deux prochains mois, à compter du 1er mai et jusqu'à la fin juin 2020. Cette réduction devrait ensuite se poursuivre, du 1er juillet à la fin décembre 2020, mais avec une cadence inférieure, à savoir une baisse de 8 mb/j. L'accord prévoit enfin que les pays concernés par la déclaration de coopération de l'Opep+, signée en 2016, continuent leurs efforts visant à équilibrer un marché fortement impacté par la pandémie de coronavirus, en appliquant une réduction de leur production de l'ordre de 6 mb/j à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'à la fin avril 2022. L'extension de cet accord, au-delà du 30 avril 2020 sera réexami-

née en décembre 2021, précise le communiqué de l'OPEP qui avance que la prochaine réunion de l'Opep+ a été fixée pour le 10 juin 2020 pour « déterminer d'autres actions, si nécessaire, pour équilibrer le marché. Les pays de l'Opep+ ont convenu de convaincre, lors de la conférence virtuelle des ministres de l'Energie du G20, qui se tient ce vendredi, les autres producteurs pétroliers mondiaux d'adhérer aux présents accords, selon M. Arkab. Au vu de ces données, M. Zouioueche a appelé les pouvoirs publics à accélérer le développement des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, la crise pétrolière étant appelée, selon lui, à s'inscrire dans la durée impactée par les répercussions du Covid-19.

N.I

OPEP : L'accord signé vendredi qualifié d'historique par Mohamed Arkab

Quelques heures après la signature de l'accord entre les membres de l'OPEP et l'Opep+ Mohamed Arkab, ministre de l'Energie a estimé samedi que



« accord est historique, car c'est la première fois qu'il porte sur une réduction de la production de ce volume et dans ces circonstances pareilles » Intervenant en direct sur Echourouk News, ministre n'a pas exclu pour autant de voir surgir dans les prochains jours des difficultés, car explique-t-il « chaque pays a ses engagements internes, mais l'accord a envoyé un signal positif au marché pétrolier ». « La production connaîtra au premier semestre 2020 une hausse significative du fait de la reprise de la dynamique économique en Chine », prévoit le ministre qui s'est interdit de parler de hausse des prix qui selon lui « sont la résultante de l'accord ». « Cet accord va permettre d'éponger progressivement la surproduction actuelle qui risque même d'affecter les capacités de stockage dans le monde », ajoute Mohamed Arkab qui assure que « l'Algérie va poursuivre ses consultations pour que l'accord signé soit respecté, par toutes les parties. ». En parlant de la Sonatrach, le ministre a souligné que « La pandémie du Coronavirus n'a pas eu quelque impacte que ce soit sur la production du pétrole en Algérie, la Sonatrach va poursuivre normalement ses activités ». Mohamed Arkab a tenu par ailleurs à rendre un hommage aux ingénieurs algériens qui ont permis un excellent déroulement de la visioconférence sans la moindre interruption, alors qu'elle a duré plusieurs heures.

Moussa O

Pétrole : Les ministres du G20 ne mentionnent aucune baisse de production

Les ministres de l'Energie des pays du G20 ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur une baisse de la production pétrolière, le communiqué publié hier l'issue de longues négociations ne mentionnant aucune réduction. Les pourparlers s'étaient éternisés vendredi pour tenter de conclure un accord sur une baisse massive de la production pétrolière, jusque-là bloqué par le Mexique. Un accord entre les Etats-Unis et le Mexique pour aider Mexico à remplir le quota de réduction exigé par les producteurs semblait lever un obstacle à une entente globale. Le communiqué final publié après la fin du sommet virtuel organisé par l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, comporte des engagements de coopération future dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus mais ne fait mention d'aucune baisse. "Nous nous engageons à faire en sorte que le secteur de l'énergie continue à fournir une contribution pleine et effective en vue de vaincre le Covid-19 et de permettre le rétablissement (économique) mondial qui doit suivre", déclarent les ministres dans ce texte. "Nous nous engageons à travailler ensemble dans un esprit de solidarité sur des actions immédiates et concrètes afin de traiter ces problèmes dans une période d'urgence internationale sans précédent", assurent-ils. "Nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires

et immédiates pour assurer la stabilité du marché de l'énergie", déclarent encore les ministres du G20. En raison du confinement de la moitié de la population mondiale pour limiter la pandémie du nouveau coronavirus, la demande de pétrole est en chute libre, alors même que l'offre était déjà en excédent. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait évoqué vendredi matin une entente préalable sur une diminution de l'offre mondiale - de 10 millions de barils de brut par jour (mbj) en mai et juin. Cette entente avait été obtenue lors d'une réunion des principaux pays producteurs de pétrole dont la Russie, non-membre de l'Opep mais deuxième producteur mondial et chef de file des partenaires du cartel. Mais le Mexique, lui aussi non-membre de l'Opep, n'avait pas donné son approbation, indispensable pour entériner l'accord lors de cette réunion. Mexico trouvait en effet excessif l'effort qui lui était réclamé (réduction de production de 400.000 barils par jour), comparé à d'autres pays. Quelques heures plus tard, le président mexicain, Andrés Manuel Lopez Obrador, indiquait être parvenu à un accord avec son ho-



mologue américain, Donald Trump, pour réduire la production de pétrole de son pays. Il précisait que le Mexique réduirait ses pompages de 100.000 barils par jour (bj) et que les Etats-Unis allaient diminuer les leurs de 250.000 bj supplémentaires par rapport à leurs engagements précédents, pour compenser la part mexicaine. M. Trump avait ensuite confirmé que les Etats-Unis avaient accepté d'aider le Mexique à atteindre son quota de réduction. "Nous acceptons de baisser la production. Et eux acceptent de faire quelque chose pour nous dédommager à l'avenir", avait dit le président américain. Mais cet accord américano-mexicain n'a pas permis de parvenir à une décision de baisse de la production lors des discussions des ministres de l'Energie du G20. Les efforts diplomatiques s'étaient pourtant multipliés pour tenter de parvenir à un accord.

12 avril... Le début de l'ère spatiale pour l'humanité

Journée internationale du vol spatial habité

L'Assemblée générale, dans sa résolution A/RES/65/271 du 7 avril 2011, a déclaré le 12 avril Journée internationale du vol spatial habité pour « célébrer chaque année au niveau international l'entrée de l'humanité dans l'ère spatiale » et afin de réaffirmer « le rôle essentiel des sciences et des techniques spatiales dans la réalisation des objectifs du développement durable et l'amélioration du bien-être des États et des peuples ». Le 12 avril 1961, Youri Gagarine, citoyen soviétique, ouvre la voie à l'exploration humaine de l'espace en effectuant le premier vol spatial habité, marquant ainsi un événement historique. L'Assemblée générale encourage depuis cette date le développement, à des fins pacifiques, de l'exploration et de l'utilisation de l'espace en vue de faire profiter tous les États des avantages qui en découlent. Le 4 octobre 1957, le premier satellite artificiel Spoutnik a été lancé dans l'espace, représentant une première étape dans l'exploration spatiale. Le 12 avril 1961, Youri Gagarine devint le premier homme à tourner en orbite autour de la Terre, ouvrant ainsi un nouveau chapitre dans l'exploration humaine de l'espace extra-atmosphérique. La résolution A/RES/65/271 rappelle en outre la remarquable histoire de la présence humaine dans l'espace et les grands accomplissements réalisés depuis le premier vol spatial habité,

que l'on verra notamment à Mme Valentina Terechkova, première femme à orbiter autour de la Terre, le 16 juin 1963, à M. Neil Armstrong, premier être humain à fouler la surface de la Lune, le 20 juillet 1969, et à l'accostage des engins spatiaux Apollo et Soyouz le 17 juillet 1975, qui a constitué la première mission internationale habitée dans l'espace, et rappelons que, ces dix dernières années, l'humanité a maintenu une présence humaine multinationale permanente dans l'espace à bord de la Station spatiale internationale.

1-L'ONU et l'espace

Les Nations Unies reconnaissent que l'espace extra-atmosphérique attribue une nouvelle dimension à l'humanité. Depuis le début de l'ère spatiale, l'ONU encourage et travaille pour utiliser au mieux les avantages uniques de l'espace pour le bien de l'humanité tout entière. C'est dans cet objectif que l'Assemblée générale a adopté sa première résolution relative à l'espace, la résolution 1348 (XIII) intitulée « Question de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques ». Le 10 octobre 1967, la « Magna Carta de l'espace », également connue sous le nom de « Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les au-

tres corps célestes », est entrée en vigueur. Aujourd'hui, le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA) est chargé de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace. L'UNOOSA assure le secrétariat du seul comité de l'Assemblée générale traitant exclusivement de la coopération internationale dans ce domaine : le Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS). L'UNOOSA est également chargé de la mise en application des responsabilités du Secrétaire général en vertu du droit spatial international, ainsi que de la mise à jour du « Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies ».

2-Vol spatial

Le vol spatial est le mouvement d'un astronef dans et à travers l'espace. Le vol spatial est utilisé dans le cadre de l'exploration spatiale, et dans les activités commerciales telles que le tourisme spatial et les satellites de télécommunication. D'autres usages non commerciaux sont également recensés, tels que les télescopes spatiaux et les satellites espions ou ceux d'observation de la planète. Un vol spatial débute par un lancement, procurant la poussée initiale permettant d'outrepasser la force de gravitation et d'arracher le

vaisseau de la surface terrestre. Une fois dans l'espace, le mouvement du vaisseau, qu'il soit propulsé ou non, est déterminé par les lois de la mécanique spatiale. Certains engins spatiaux restent dans l'espace indéfiniment, certains se désintègrent pendant leur rentrée atmosphérique et d'autres atteignent la surface pour un atterrissage ou un impact.

3-Histoire

La première proposition théorique de voyage spatial à l'aide de fusées a été publiée par l'astronome et mathématicien écossais William Leitch, dans un essai de 1861 intitulé "A Journey Through Space". Mais l'ouvrage le plus connu sur ce sujet reste le travail Konstantin Tsiolkovsky, "Исследование мировых пространств реактивными приборами". (The Exploration of Cosmic Space by Means of Reaction Devices en anglais), publié en 1903. En 1919, le vol spatial devient théoriquement possible car l'ingénieur américain Robert H. Goddard publie A Method of Reaching Extreme Altitudes (Une méthode pour atteindre des altitudes extrêmes), dans lequel il explique l'utilisation de tuyères de de Laval dans le cadre de fusées à propulseurs liquides, afin de produire la puissance nécessaire à un voyage interplanétaire. Cet ouvrage influença grandement les ingénieurs allemands Hermann Oberth et Wernher von Braun, fu-

turs acteurs clés de l'astronautique moderne. Le 3 octobre 1942, ce dernier fait décoller la première fusée à atteindre l'espace : il s'agit d'une fusée A4, plus connue sous la désignation de V2. Cet événement marque le lancement de la première production industrielle de fusées, le V2 étant l'ancêtre commun des ICBM actuels et des lanceurs spatiaux modernes. Le pas en avant que constitue la réussite technologique du V2 a ouvert la voie à la conquête de l'espace. Quinze ans plus tard, le 4 octobre 1957, une fusée R-7 Semiorka soviétique place le premier satellite artificiel, Spoutnik 1, en orbite autour de la Terre et le premier vol spatial habité est effectué par le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, le 12 avril 1961 à bord de Vostok 1. À l'heure actuelle, la fusée reste le seul moyen utilisé pour s'affranchir de la gravité terrestre. Le vol spatial privé, c'est-à-dire non financé par des États, mais par des entreprises, a commencé à apparaître avec l'envoi de satellites. Rapidement après les premières réussites de vol spatial, des espoirs de voyages ou de vie dans l'espace à des fins de tourisme sont apparus. Ces espoirs restent en attente faute de technologie et de financements, mais le projet SpaceShipTwo a pour but de permettre des vols privés après 2010.

4-Balbutiements 4-1-Utopies

L'idée de voyager dans l'espace, d'atteindre une autre planète ou la Lune est très ancienne ; les premiers rares récits à ce sujet étaient assez fantaisistes, car leur but n'était pas technique mais philosophique. Ainsi, lorsqu'en 125 environ, le Syrien Lucien de Samosate écrit en grec Une histoire vraie (Ἀληθὴ διηγήματα), un récit relatant le voyage d'Ulysse jusqu'à la Lune dans une panse de baleine, où il assiste à une guerre entre les Sélénites et les habitants du Soleil, Samosate critiquait en fait la société de son époque. Les premières fusées furent des armes, loin de la vision spatiale que nous en avons aujourd'hui. Elles furent inventées en Chine, aux alentours du xiii^e siècle. La première trace écrite de leur utilisation est la chronique de Dong Kang mu, en 1232, qui raconte leur utilisation par les Mongols lors de l'attaque de la ville de Kaifeng ; il est d'ailleurs possible que le concept de fusée ait été propagé par eux lors de leur invasion de l'Eurasie. Les fusées sont alors des tubes de papier ou de carton contenant de la poudre, dont les tirs sont aléatoires et dangereux même pour leurs servants. Il existe en Chine le mythe de Wan Hu, fonctionnaire chinois du xvi^e siècle qui aurait tenté d'atteindre la Lune à l'aide d'une chaise sur laquelle étaient montées 47 fusées. Malgré les améliorations apportées petit à petit aux fusées, par l'ajout d'une baguette de guidage, ou

d'ailettes de stabilisation, ou par l'utilisation de corps en fer, techniques qui les rendaient plus sûres, plus stables et plus puissantes, l'artillerie finit par remplacer leur fonction d'arme. Puis, en 1648, l'évêque anglais Francis Godwin écrit le Voyage chimérique au monde de la Lune, et en 1649, Savinien de Cyrano de Bergerac décrit huit techniques possibles pour voler jusqu'à la Lune, et quatre pour atteindre le Soleil. L'un de ces procédés consistait en plusieurs fusées à poudre allumées successivement, approche comparable aux fusées à étages modernes. Pour autant, ces textes restaient toujours à but philosophique, et non technique ou anticipatif. Le sujet devint plus courant et plus technique au xix^e siècle, malgré encore de nombreuses invraisemblances. Ainsi, le roman De la Terre à la Lune de Jules Verne, édité en 1865 et diffusé mondialement, raconte un voyage vers la Lune à bord d'un obus tiré par un canon géant. Si Jules Verne fit l'erreur de ne pas réaliser que les voyageurs seraient tués par l'énorme accélération due au tir, il expliqua à juste titre dans son roman que le corps du chien accompagnant les héros, largué depuis le vaisseau en déplacement dans l'espace, continuerait son mouvement sur une trajectoire parallèle au vaisseau.

4-2-Idees et essais des pionniers

Tous ces récits restèrent utopiques malgré les tentatives d'explications et d'inventions techniques, et très peu de gens considéraient sérieusement le voyage dans l'espace. Pour autant, les sciences et techniques de l'époque commençaient à permettre, si ce n'est de les accomplir, des essais sérieux sur le décollage et la libération de la pesanteur terrestre. Au début du xxe siècle, en Russie, un instituteur nommé Constantin Tsiolkovski réfléchit à un « engin à réaction » pouvant atteindre une vitesse nécessaire à la mise en orbite, et permettant d'évoluer dans le vide spatial. Il imagina les fusées à étages, le concept de station spatiale, l'utilisation de combustibles liquides par mélange de comburant et carburant en remplacement de la poudre qui ne peut pas brûler dans le vide de l'espace, et qui n'était alors pas assez puissante. Il écrivit des textes compilant ses idées, mais limité par les technologies de l'époque, il ne passa pas à la pratique. Assez peu reconnu du temps de sa vie, il est rétrospectivement considéré comme un pionnier. Quelques années après, à partir de 1909, Robert Goddard, un enseignant d'université aux États-Unis travailla sur la réalisation de fusées à étages et à propulsion liquide, pour lesquelles il déposa des brevets. Il commença à fabriquer lui-même des prototypes, puis fut financé par le Smithsonian Institute, et, lors de la Première Guerre mondiale, par l'armée américaine. Alors que Constantin Tsiolkovski était passé assez inaperçu de ses compatriotes, lui fut la cible de moqueries de la part des journalistes de l'époque. Par exemple, le 13 janvier 1920, l'éditorial du New York Times critiqua les idées de Goddard, allant même jusqu'à l'accuser d'ignorance : « [...] Of course he only seems to lack the knowledge ladled out daily in high schools » (« Il semble qu'il lui manque les connaissances du niveau de l'école secondaire ») ; le journal s'excusera le 17 juillet 1969 alors que l'équipage d'Apollo est en route pour la Lune (« The Times regrets the error »). Goddard vit sa première fusée à propulsion liquide, 'Nell', quitter le sol le 16 mars 1926, pour un vol de 2,5 secondes et de 13 mètres de haut. Grâce au financement du financier Daniel Guggenheim, il déménagea à Roswell, au Nouveau-Mexique. Malgré tout, la qualité de ses travaux ne fut que très peu reconnue par le public ou l'armée de son vivant.

4-3-Sociétés astronautiques

Même si le voyage dans l'espace laissait insensibles de grandes parts de la population, entre la fin du xixe siècle et le début du xxe siècle, certains passionnés se regroupèrent dans des « sociétés d'astronautique » dans différents pays. En 1927 fut créée à Wrocław la Verein für Raumschiffahrt (ou VfR, pour Société pour la navigation dans l'espace) par Johannes Winkler, à laquelle adhèrent Hermann Oberth, un étudiant du nom de Wernher von Braun, Max Valier ou Willy Ley entre autres. Winkler lança la première fusée à ergols liquides d'Europe en février 1931, Rudolf Nebel et Klaus Riedel testèrent leurs fusées 'Mirak' qui atteignirent plus d'un kilomètre d'altitude. L'armée allemande proposa son aide financière, mais la VfR, après de houleux débats, refusa. Après son accession au pouvoir, le parti nazi, méfiant face à cette association, lui fit des difficultés et interdit les essais civils de fusées. En conséquence, pour pouvoir continuer les recherches, certains membres comme von Braun rejoignirent l'armée allemande, toujours intéressée par ces technologies, sous la direction de Walter Dornberger. La deuxième société astronautique importante fut créée en URSS en 1931 : le Groupa Izoutcheniia Reaktivnovo Dvieniia (ou GIRD pour Groupe d'étude du mouvement à réaction), qui était divisé en cellules locales (d'abord à Moscou et Leningrad), et comptait comme membres Sergueï Korolev, Mikhail Tikhonravov. En novembre 1933, la GIRD-X à carburant liquide (alcool et oxygène) vola à 80 mètres. En plus de ces groupes qui se créaient en URSS, le Laboratoire de dynamique des gaz (GDL) fut créé en 1928 ; il rassemblait Nicolas Tikhomirov et Vladimir Artmeyer, et fut rejoint par Valentin Glouchko. Les deux principaux groupes du GIRD et le GDL furent fusionnés pour former l'institut de recherche sur la pro-

pulsion par réaction (RNII), mais ce nouvel institut fut déchiré par les querelles internes et victime de dissensions entre les anciens groupes. Plus grave pour les recherches, certains de ses membres, comme Korolev et Toukhtchevski, furent victimes des purges stalinienne.

4-4-Le V2, premier missile opérationnel

Soutenus par l'armée allemande, les anciens membres de la VfR concurent la série des fusées Aggregat, fonctionnant à l'alcool éthylique et à l'oxygène liquide. La première, la A1, explosa sur le champ de tir, les A2 (surnommées « Max » et « Moritz ») furent lancées avec succès les 19 et 20 décembre 1934 à Borkum. Ces dernières avaient la particularité d'être stabilisées par une masse en rotation qui avait l'effet d'un gyroscope, qui leur permirent d'atteindre 2 000 mètres. L'armée fut intéressée par ces résultats et investit dans ces recherches ; l'équipe dirigée par von Braun partit à Peenemünde. La guerre se préparant, l'Allemagne souhaita posséder un missile plus massif, et le projet de la A3 commença en 1936. Cette fusée devait être plus puissante avec 1 500 kg de poussée pendant 45 secondes, et pouvoir transporter une ogive de 100 kg sur 260 km. Les essais qui eurent lieu fin 1937 démontrèrent que la technologie utilisée fonctionnait, malgré quelques défauts à corriger. Pourtant, la guerre avait depuis commencé, et les succès des armes conventionnelles de l'armée poussèrent le gouvernement à arrêter ses dépenses pour les nouvelles technologies comme la recherche en astronautique, qui ne semblaient plus être utiles. Sans crédits, le développement de la version suivante, la A4, fut donc très ralenti, alors que le projet était encore plus ambitieux que le précédent : le moteur devait développer 25 tonnes de poussée. Les deux premiers tirs de la A4 en juin puis août 1942 furent des échecs, les fusées s'écrasant après le décollage à cause de problèmes de guidage. Lors du troisième tir, le 3 octobre 1942, la fusée parcourut 192 km, et l'armée allemande, qui commençait à être en difficulté, s'intéressa à nouveau à cette arme, et la rebaptisa V2. Malgré l'important équipement nécessaire à son tir (une trentaine de véhicules), malgré la durée des opérations de préparation (plusieurs heures), malgré le manque de fiabilité de ses tirs avant fin 1944, le missile V2 fut le premier missile balistique opérationnel, qui plus est à rampe de lancement mobile.

5-Généralités

On peut distinguer plusieurs types de vols spatiaux selon les orbites décrites :
-les vols balistiques, où l'engin retombe sur Terre ;
-les vols orbitaux, où l'engin reste en rotation autour de la Terre ;
-les vols interplanétaires, où l'engin visite une autre planète ;
-les vols interstellaires, où l'engin se déplace vers une autre étoile.
De nombreuses missions spatiales sont composées de différentes phases relevant de ces catégories. Par exemple, certaines missions martiennes visent à placer un objet en orbite autour de Mars et sont donc composées d'une phase interplanétaire puis d'une phase orbitale. Dans certains cas, on se dirige vers d'autres lieux encore, comme les points de Lagrange, mais les techniques restent identiques.

6-Vol spatial au départ de la Terre

6-1-Atteindre l'espace

La définition généralement acceptée de la limite entre l'atmosphère terrestre et l'espace est appelée ligne de Kármán, du nom du physicien hongro-américain, Theodore von Kármán, qui calcula l'altitude à partir de laquelle l'atmosphère devient trop ténue pour des applications aéronautiques. Cette ligne se situe à 100 km d'altitude, mais il existe des références américaines fixant la ligne de Kármán à 50 miles d'altitude, soit 80 km, pour des raisons mnémotechniques.

6-1-1-Le vol suborbital

Lors d'un vol spatial suborbital, l'astronef atteint l'espace mais ne se met pas en orbite. De ce fait,

sa trajectoire le ramène vers la surface de la Terre. Les vols suborbitaux peuvent durer plusieurs heures, et Pioneer 1, la première sonde envoyée par la NASA dans le but d'atteindre la Lune en est l'exemple. Une avarie partielle fit prendre à la sonde une trajectoire suborbitale d'une altitude de 113 854 km avant de rentrer dans l'atmosphère 43 heures après son lancement. Le 17 mai 2004, la Civilian Space eXploration Team (en) a lancé la fusée GoFast pour le premier vol amateur spatial suborbital. Le 21 juin 2004, SpaceShipOne fut utilisé pour le premier vol spatial habité à financement privé.

6-1-2-Le vol orbital

Un vol orbital minimal nécessite une vitesse beaucoup plus importante qu'un vol suborbital minimal, et, par conséquent, est technologiquement plus difficile à réaliser. Pour parvenir à un vol orbital, la vitesse tangentielle autour de la Terre est aussi importante que l'altitude atteinte. Dans l'optique de réaliser un vol stable et durable, la vitesse de l'astronef doit rendre possible une orbite fermée.

6-1-3-L'ascension directe

Pour les voyages interplanétaires, il n'est pas absolument nécessaire d'atteindre une orbite fermée à condition que le vaisseau atteigne la vitesse d'échappement. Cette vitesse est de 11 km/s sur Terre. C'est de cette manière que les tout premiers véhicules spatiaux soviétiques ont atteint de très hautes altitudes sans mise sur orbite. La NASA étudia également l'ascension directe au début du programme Apollo, notamment avec la fusée Nova, mais abandonna l'idée à la suite de considérations de masse. Plusieurs sondes spatiales inhabitées ont été envoyées en employant l'ascension directe, c'est-à-dire qu'elles n'effectuèrent pas d'orbite autour de la Terre avant de traverser l'espace. Actuellement, les plans pour les futurs vols spatiaux habités comprennent souvent l'assemblage de l'astronef en orbite autour de la Terre, excluant de fait ce type de lancement.

6-2-Pas de tirs et astroport

Un pas de tir est une infrastructure fixe conçue pour permettre le décollage de véhicules aérospatiaux. Cela consiste généralement en une tour de lancement autorisant l'accès aux différents étages du lanceur, ainsi que d'une fosse destinée à accueillir en partie la flamme du blast-off. L'ensemble est entouré d'équipement permettant d'ériger les lanceurs, de les maintenir et d'en faire le plein. Un astroport peut englober plusieurs pas de tirs. Ces deux types d'infrastructures sont généralement placées à l'écart des habitations, pour des raisons de sécurité et de pollution sonore. Un lancement ne peut se faire que dans une fenêtre de temps bien précise, définie par la position des corps célestes et de leur orbite relativement au site de lancement. L'influence principale est celle de la Terre elle-même.

6-3-Rentrée dans l'atmosphère et atterrissage/amerrissage

6-3-1-Rentrée atmosphérique

Les véhicules en orbite possèdent une grande énergie cinétique qu'ils doivent dissiper afin de pouvoir atterrir sans se sublimer dans l'atmosphère. Cette dissipation requiert des méthodes spéciales de protection contre l'échauffement aérodynamique. La théorie sur laquelle repose l'approche scientifique de la rentrée atmosphérique est due à Harry Julian Allen. Se basant sur cette théorie, les véhicules spatiaux présentent, au moment de leur rentrée dans l'atmosphère, une forme arrondie permettant de faire en sorte que moins de 1 % de l'énergie cinétique convertie en chaleur n'atteigne l'astronef.

6-3-2-Atterrissage et amerrissage

Les capsules des projets Mercury, Gemini et Apollo ont toutes amerré. Elles étaient conçues pour atterrir à des vitesses faibles. Les capsules russes Soyouz sont conçues pour atterrir sur la terre ferme et utilisent des rétro-fusées pour le freinage. Les navettes spatiales planent et touchent leur piste d'atterrissage de façon tangen-

tielle et à haute vitesse.

6-3-3-Récupération

Après un atterrissage réussi, l'astronef, ses occupants et sa cargaison peuvent être récupérés. Il arrive parfois que cette récupération se fasse en vol, donc avant l'atterrissage, pendant que l'astronef descend en parachute. Un avion spécialement équipé l'attrape alors au vol. Cette méthode est utilisée notamment pour récupérer les films provenant des satellites espions Corona.

6-4-Lanceurs astronautiques à usage unique

Actuellement, tous les astronefs, excepté la navette spatiale américaine et le Falcon 1 de SpaceX, utilisent une fusée multi-étages pour atteindre l'espace.

6-5-Lanceurs astronautiques réutilisables

Le premier astronef réutilisable, le X-15, fut lancé depuis les airs sur une trajectoire suborbitale le 19 juillet 1963. Le premier astronef partiellement réutilisable et susceptible d'être mis en orbite, la navette spatiale, fut lancée par les États-Unis pour le vingtième anniversaire du vol de Youri Gagarine, le 12 avril 1981. Six navettes de ce type furent construites, toutes ayant volé dans l'atmosphère terrestre et cinq d'entre elles ayant volé dans l'espace. La navette prototype, l'Enterprise ne fut utilisée que dans le cadre d'essais de manœuvre d'approche et d'atterrissage, lancée depuis le dos d'un Boeing 747 et atterrissant en planant sur la base aérienne d'Edwards. La première navette à atteindre l'espace fut Columbia, suivie par Challenger, Discovery, Atlantis et Endeavour. Cette dernière fut construite pour remplacer Challenger qui explosa en janvier 1986. Columbia, quant à elle, se désagrégea lors de sa rentrée dans l'atmosphère en février 2003. Le premier astronef partiellement réutilisable automatique fut la navette soviétique Bourane, lancé le 15 novembre 1988, et n'ayant réalisé qu'un seul vol. Cet avion spatial avait été conçu pour emmener un équipage humain et ressemblait fortement à son homologue américain, bien que la navette soviétique ne disposait pas de propulseur principal propre. Le manque de fonds, aggravé par la dissolution de l'URSS, mit fin prématurément au programme.

Tizi-Ouzou:

Le confinement, un rempart salvateur porté par les populations



La gestion de la situation de confinement dictée par la prévention contre la propagation du Covid-19 à travers les villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, s'organise d'avantage et devient un rempart porté par l'ensemble des villageois, comme c'est le cas au village Mzeguène, dans la commune d'Illoula Oumalou, au Sud-est de la wilaya. À l'entrée Nord du village, à hauteur d'un chapiteau dressé sur le bord de la route, des jeunes flanqués de gilets jaunes fluorescents et de matériel de désinfection nous arrêtent. Le véhicule est aspergé. Pneus, poignées de portes et même les vitres, avant de nous souhaiter bonne route et conseiller d'être "prudent". Un autre poste contrôle, est, également, installé au Sud du village traversé par le chemin de wilaya, CW 09, reliant Tizi-Ouzou à la wilaya de Béjaia, et tous les véhicules de passage sont systématiquement "contrôlés et désinfectés" nous apprend-t-on. Même les randonnées en montagne sont soumises à autorisation de même que les travailleurs ou toute personne se rendant quelque part sont soumis à ces contrôles. "La circulation automobile a, certes, diminué depuis l'apparition de cette pandémie mais elle persiste quand même. Beaucoup de gens de la région se rendent, notamment, dans la ville d'Akbou (Béjaia)" souligne, à ce propos, M'barek Oukaci, membre du comité de ce village, ajoutant qu'en fait, de contrôle, "il est demandé aux automobilistes si leur destination est le village ou juste de passage". Sur la principale placette du village, où se trouvent la mosquée et le monument des martyres, "l'organisation" du confinement est visible. Plusieurs personnes, avec gilets et brassards et distancées les unes des autres, s'affairent qui avec un registre à la main, qui au téléphone. "Ici, 0c'est le QG du comité, c'est d'ici que toutes nos actions sont coordonnées" explique Oukaci. Mis en place dès la mi-mars, le confinement de ce village de plus de 4 000 âmes, encadré par le comité et l'association de jeunes du village, est une décision "unanime, consciente et assumée" de l'ensemble des habitants, soutient-il, à ce propos. "Les habitants étaient conscients du risque encouru à cause de cette pandémie et la décision de confinement n'avait pas suscité grand débat. Les villageois sont tous compréhensifs de la situation à laquelle ils s'y sont vite adaptés, ayant compris qu'il y va de leur (sur) vie" a-t-il ajouté excluant "une quelconque difficulté à l'imposer, même aux jeunes". Et pour cause, fait-il remarquer "les habitants du village, situé en haute montagne est, toute proportion gardée, habituée aux confinements qu'elle vit pratiquement à chaque saison hivernale" précisant qu'il n'est que "l'impératif de distanciation et les mesures préventives qui sont venues s'ajouter".

Confinement jusqu'à nouvel ordre

Sitôt dit, sitôt fait. Une organisation complète est mise en place mobilisant l'ensemble des ressources matérielles et humaines du village, notamment, la jeunesse. "Les jeunes sont les plus investis dans la gestion de ce confinement, ils ont de la volonté et sont, pour la plupart, universitaires et instruits" souligne Oukaci. Les premiers achats de denrées, médicaments, produits et matériel de désinfection effectués, un programme d'action est élaboré et mis en œuvre depuis. Approvisionnement et rationnement des denrées alimentaires, stérilisation des allées et places du village et prise en charge des malades, "la machine est bien huilée à présent et le semblant de pression vécue au début s'est allégée", reconnaît-il. L'opération de désinfection s'effectue au quotidien au niveau de l'ensemble des allées du village et de toutes les habitations, des stocks de détergents sont constitués et les déplacements en dehors du village sont réduits au strict nécessaire et tous portés sur un registre réservé à cet effet. L'approvisionnement des habitants en denrées alimentaires et en fruits et légumes est assuré par les 04 commerçants du village qui bénéficient d'autorisations spéciales pour cela. Ces derniers ont été, par ailleurs, instruits de mettre des barrières à l'entrée de leurs magasins et de ne servir qu'une personne à la fois, en veillant aux mesures d'hygiène et de protection. Pour le lait, les habitants sont servis une fois tous les deux jours avec des quantités suffisantes par foyer qui sont rationnées par le comité, quant aux fruits et légumes "un mandataire du village disposant d'un hangar s'en occupe. Il est, lui aussi, doté de moyens de protection qui sont désinfectés à chaque retour du marché" fait savoir le responsable villageois. Un léger manque est observé s'agissant de la semoule, mais, indique notre interlocuteur, "les habitants ont tous été déjà servis une fois au début du confinement et le comité s'occupe à présent de remédier à ce manque". Le comité du village s'est aussi chargé du recensement des malades chroniques du village afin de leur fournir les traitements nécessaires et d'assurer leur approvisionnement en médicaments, en cas de rupture de stock et aussi "dans l'incertitude, parer à l'évolution de la situation" explique Jugurtha, jeune étudiant membre de l'association du village. "Nous avons constitué un stock de médicament pour les malades chroniques et nous prenons en charge aussi l'évacuation des malades qui peuvent se déclarer en veillant au respect des mesures de protection contre cette pandémie" soutient-il. Avec le temps, les habitants du village, qui n'a enregistré aucun cas, pas même suspect, à l'instar, d'ailleurs, des 17 villages de la commune qui ont tous pris de pareilles mesures de confinement, "se sont habitués à cette "nouvelle vie", et respectent les consignes données, conscients des risques de cette pandémie, mais aussi, que c'est le seul rempart contre sa propagation" observe Oukaci. Le fait, également, "qu'ils soient conscients que ce confinement est juste un passage, le rend supportable pour le moment" a-t-il renchéri soulignant qu'il sera maintenu "jusqu'à nouvel ordre". "Pour l'heure, nous nous occupons du confinement, nous aviserons du déconfinement quand cette pandémie aura quitté les parages" a-t-il fait remarquer sur une note d'humeur qui dénote de l'optimisme des habitants de ce village.

Médéa

Mise en place d'un plan de prévention à El Azizia



La lutte contre la propagation du coronavirus se poursuit toujours avec sérénité à travers les différentes localités de la wilaya de Médéa. Les initiatives citoyennes et les campagnes de sensibilisation et de prévention se multiplient. Dans la commune d'El Azizia, une région de haute montagne au nord du chef-lieu de wilaya, les appels à une «prise de conscience» pour contenir la propagation de la pandémie s'intensifient. En effet, des jeunes bénévoles ont décidé de mettre en place une stratégie visant à éviter des situations délicates quand les cas de contamination au virus ne soient pas déclarés dans la commune. «Nous invitons l'ensemble des villageois de notre commune, les militants, les associations et les comités des village à s'organiser en cette période exceptionnelle», a-t-on précisé dans un appel posté sur les réseaux sociaux. Des actions de prévention sont mises en branle. En effet, les bénévoles ont décidé de l'installation et de la mise

en place d'une cellule de crise composée des personnes ayant une expérience dans la gestion des situations de crise. Les groupes sont composés de six personnes qui seront chargées de la surveillance des accès à la localité, a-t-on indiqué de même source, en ajoutant que le groupe aura la tâche de la désinfection de chaque véhicule arrivant par les entrées principales. En plus de cette mesure, le comité en question a préconisé d'autoriser uniquement la sortie des véhicules appartenant aux commerçants et le personnel de la santé. Les volontaires ont appelé, par ailleurs, à recenser toutes les familles nécessiteuses, et ce, dans le cadre d'une opération de solidarité visant à les approvisionner en denrées alimentaires. Tout comme ils ont appelé la population locale à éviter les rassemblements en invitant au passage les jeunes à sursoir à toute manifestation sportive en cette période cruciale.

Kahina Tasseda

Le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables offre un don de 100 000 litres de désinfectants



Le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables a offert à la wilaya de Tizi Ouzou un don de 100 000 litres de produits désinfectants pour soutenir les localités dans la lutte contre la propagation du Coronavirus Covid-19, a indiqué, le directeur local de l'environnement, M'barek Ait Aoudia. Cette même direction a entamé, hier jeudi, l'acheminement de ce produit à partir de Bouira, avec la contribution des moyens des communes les plus proches de cette wilaya à savoir Draa El Mizan, Tizi-Gheniff, Boghni, Ouadhias et

avec la participation des directions de Tizi-Ouzou de la protection civile et de la conservation des forêts, a ajouté M. Ait Aoudia. Ce produit sera remis notamment aux villages qui sont activement impliqués depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus dans un vaste travail de désinfection des places publiques et des façades, afin de limiter la propagation du Covid-19, ainsi qu'aux institutions et organisations de la société civile qui organisent et participent dans ces opérations.

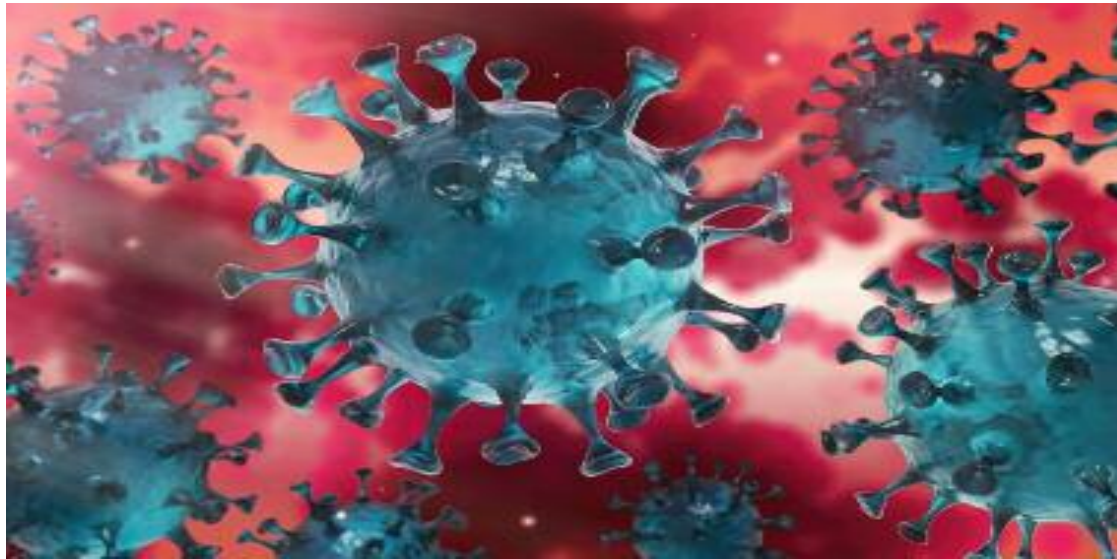
K.T

La contagiosité du coronavirus revue à la hausse

La contagiosité du virus a été revue à la hausse dans un récent article publié dans le journal *Emerging of Infectious Disease*. Une personne infectée pourrait en réalité contaminer quatre à neuf personnes. Des modèles prédictifs avaient estimé le taux de contagiosité du virus SARS-CoV-2, « Ro », entre 2,2 et 2,7. Des scientifiques américains viennent de réévaluer ce Ro et arrivent à des résultats beaucoup plus préoccupants. Il se situerait entre 3,8 et 8,9. Dans le jargon classique, cela voudrait dire qu'une personne contagieuse va infecter en moyenne entre quatre et neuf personnes.

De nouveaux modèles mathématiques

Combinant plusieurs données et probabilités sur la dissémination du virus, ces chercheurs sont donc arrivés à cette conclusion. Comment ont-ils élaboré leurs modèles ? Pour le premier, ces scientifiques ont pris en compte la probabilité qu'une personne originaire de Wuhan voyage dans d'autres contrées, sans savoir qu'elle est in-



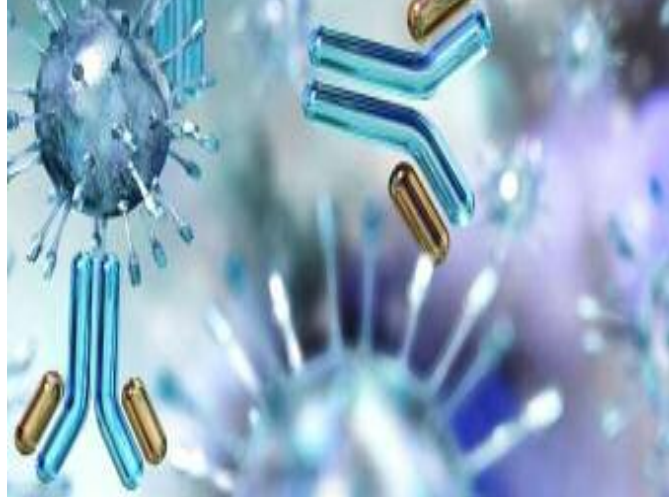
fectée. Dans le second, les investisseurs américains ont pris en compte le nombre de détections quotidiennes supplémentaires de patients venant de Wuhan dans d'autres lieux. Dans ces deux modèles, ils ont pu bénéficier de variables mieux connues désormais que les anciens modèles. Par exemple, dans leur calcul, le temps moyen entre la contraction de la maladie et l'apparition des pre-

miers symptômes est de quatre jours. De même, le temps avant qu'une personne soit hospitalisée, si elle en a besoin après l'apparition des premiers symptômes, est en moyenne de six jours. Enfin, la contagiosité d'une personne peut durer longtemps (une à trois semaines) et cela a été pris en compte également même si les données demeurent incertaines à ce sujet. De fait, cela pousse les auteurs à être

particulièrement méfiants concernant le début de l'épidémie, où l'intervalle de six jours en moyenne entre le début des symptômes et l'hospitalisation paraît trop court comparativement aux données réelles et à la dissémination mondiale du virus. Leurs deux modèles ont apporté des résultats cohérents avec les taux de patients atteints connus actuellement. N'oublions pas que le cas de patients réelle-

ment infectés est éminemment plus important que les chiffres officiels. Avec un tel Ro, si leurs modèles voient juste, l'immunité collective devra atteindre 82 % de la population, soit à l'aide d'un vaccin, soit par une infection antérieure, dont on sait encore très peu de choses concernant notre réponse immunitaire et le temps pendant lequel nous restons immunisés. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que Ro est le paramètre d'une fonction croissante. Si on ne parvient pas à réduire son taux à 1 ou en dessous, la fonction continuera de croître. Ce qui veut donc dire que le virus continuera de se répandre. Pour mieux comprendre cela, une récente vidéo des décodeurs vous sera fort utile. Les stratégies, nous les connaissons désormais : il faut tester en masse comme le recommande l'Organisation mondiale de la Santé, pour entrevoir la variable inconnue majeure de toutes ces équations : le nombre de patients infectés qui l'ignorent. Ce seraient eux les plus grands vecteurs du virus. Avec une telle circulation du virus, nous ne sommes donc pas près de sortir du confinement.

Le RV du Dr Cocaul : comment rester en forme en période de confinement



La période tumultueuse que nous traversons dans le monde nous rappelle que notre Planète est petite et que nous possédons tous le même organisme, que le virus ne connaît pas les couleurs de peau, les nationalités, les sexes, les âges, l'état de santé préexistant et le niveau de poids. Il ne faut pas se leurrer, les viroses vont continuer à se développer dans le futur, peut-être avec de nouvelles pandémies (épidémies à l'échelle mondiale) et de nouveaux confinements. Nous sommes bien entrés dans le 21^e siècle, celui de la mondialisation avec ses bienfaits et ses nouveaux risques sanitaires. Il convient de conserver notre patrimoine santé autant que l'on peut, prendre soin de soi comme des autres en améliorant notre hygiène corporelle, ce que les Japonais font depuis longtemps et qui leur permet de mieux se comporter face à ce type de coronavirus, le Covid-19. Il faudra changer de dogme vis-à-vis de la propreté défailante des Français et en particulier, réellement, procurer des moyens aux écoles pour pouvoir faire appliquer décemment les règles d'hygiène auprès des enfants. Allez à vos consultations médicales même pendant le confinement, c'est autorisé (heureusement) et une absolue nécessité pour certains d'entre vous (je pense à tous ceux qui souffrent de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension, l'obésité, etc.). Vous devez conserver le lien médical, cela vous permettra de stabiliser votre état de santé qui peut vite se fragiliser en l'absence de surveillance adéquate et cela évitera de saturer les services d'urgence. Soyez fidèle à vos traitements, ne les interrompez pas sans avis médical même si certains messages peuvent vite affoler (le ministre de la Santé Olivier Veran a justement appelé à être vigilant sur la prise d'anti-inflammatoires qui risque de précipiter vers des complications cardiaques et respiratoires dans certains cas de patients positifs au Covid-19, mais cela ne signifie pas que les cardiaques doivent interrompre l'aspirine ou que les asthmatiques doivent stopper leur prise de cortisone, comme les patients présentant des maladies rhumatologiques). Les professionnels de la santé, ce sont les médecins, vos médecins et non pas le voisin de palier ou l'animateur d'un blog à sensation.

Grossesse molaire



Une grossesse molaire ou môle hydatiforme décrit une forme rare de grossesse, non viable, sans embryon qui s'implante dans l'utérus. Ces mûles hydatiformes représentent environ une grossesse sur 1.000 et une fausse couche

sur 41. Mais ces grossesses sont plus fréquentes dans les pays en voie de développement. Les mûles hydatiformes peuvent se développer lorsqu'il existe un déséquilibre entre le nombre de chromosomes maternels et paternels ; elles sont donc

dues à des anomalies de la fécondation. Certaines femmes font des grossesses mûles à répétition. Des chercheurs de l'université McGill ont identifié des gènes qui favorisent les grossesses mûles chez la mère. Le premier de ces gènes a été

identifié en 2007 : il s'agit de NLRP7. Grâce à cette découverte, les femmes qui font des grossesses mûles à répétition peuvent passer un test génétique. Trois autres gènes impliqués dans les grossesses mûles ont été identifiés en 2018.

Neurofibromatose

La neurofibromatose est une des maladies génétiques les plus fréquentes. Elle affecte la peau, les os et le système nerveux. Il existe au moins sept sortes de neurofibromatose en fonction du gène impliqué. La plus courante est la neurofibromatose de von Recklinghausen, ou NF1. Celle-ci est due au dysfonctionnement du gène NF1 localisé sur le chromosome 13, et codant pour la fabrication de neurofibromine, une protéine qui protège l'organisme contre le développement de tumeurs. La NF2, aussi appelée neurofibromatose bilatérale acoustique, est beaucoup plus rare et se traduit par des tumeurs sur des nerfs auditifs, parfois associées à d'autres tumeurs du système nerveux central. On estime que la NF1 concerne une naissance sur 3.000 et la NF2 une naissance sur 25.000.

Neurofibromatose : symptômes de la neurofibromatose

- petites taches pigmentées « café au lait » apparaissant à la naissance ou avant l'âge de deux ans ;
- taches lenticulaires ou lentigines ressemblant à des taches de rousseur, plus particulièrement situées sous les aisselles et à l'aîne ;
- neurofibromes : tumeurs bénignes sous forme de petites masses de cellules sur ou sous-cutanées ;
- nodules de Lisch : petites taches de rousseur dans l'iris de l'œil ;
- anomalies squelettiques ;
- dans le cas de la NF2, perte auditive, bourdonnements d'oreilles et problèmes d'équilibre ;
- ces symptômes sont la plupart du temps sans conséquence. Environ un quart des patients développent toutes les complications ;
- scoliose ;
- gliome optique : tumeur sur le nerf optique pouvant causer des problèmes de vision ;
- macrocéphalie : circonférence de tête plus grande que la moyenne ;
- hypertension causée par un blocage

des artères qui se rendent au rein et une tumeur située sur la glande surrénale ;

- 40 % à 60 % des enfants atteints de neurofibromatose subissent par ailleurs des troubles dans l'apprentissage.

La maladie débute par des taches sur la peau, les neurofibromes et la scoliose apparaissant plutôt à l'adolescence. Les tumeurs cancéreuses sont rares mais graves, s'agissant à 50 % de tumeurs cérébrales. Il n'existe pas de traitement à la neurofibromatose puisque cette maladie est génétique. Il est possible d'agir sur les complications : ablation des tumeurs lorsqu'elles sont douloureuses ou nuisent au fonctionnement d'un organe, ou réduction d'une scoliose grave. Les neurofibromes cutanés, qui ont parfois un retentissement esthétique important, peuvent être enlevés chirurgicalement ou détruits au laser CO2. La neurofibromatose nécessite un suivi régulier pour dépister la survenue de tumeurs.

Un concurrent veut me racheter...comment gérer ?

La vente d'une société est un moment important pour un entrepreneur. Il faut à cette occasion aborder un ensemble de sujets allant des modalités de paiement au projet professionnel du repreneur. Dans les 10 prochaines années, selon un site d'information plus de 600 000 entreprises seront transmises à des repreneurs. Avant de céder votre entreprise, appréhender ses forces et ses faiblesses afin d'en établir le diagnostic est au cœur de la réussite de tout rachat. Ce diagnostic prend notamment en compte un ensemble de critères et de facteurs : les produits, le marché, la concurrence, la stratégie de l'entreprise, les ressources humaines, la comptabilité, les moyens, les aspects juridiques et financiers, etc. et exige une préparation minutieuse qui demande de développer un savoir-faire. Pour chaque transaction, plusieurs points centraux sont à prendre en compte. Comment se préparer et négocier au mieux le rachat de son entreprise ?

1-Préparer l'entreprise au rachat

La transmission d'une entreprise est un sujet complexe, à tel point qu'on estime aujourd'hui qu'environ un tiers des transactions finissent par échouer. Pour qu'un rachat ait lieu, il faut des compétences techniques et une approche psychologique commune de la part des deux partis. Pour favoriser le rachat, l'entrepreneur devra organi-

ser sa société de façon à ce qu'elle soit vendable dans les meilleurs délais, c'est-à-dire en supprimant les « moins-valeurs » de l'entreprise. Il s'agit dans tous les cas d'un processus long et délicat. La phase de rachat réclame de la patience, et il est bon d'avoir suivi auparavant une formation aux différentes techniques de négociation. Il est également conseillé d'établir dès le départ des objectifs clairs, qui serviront à définir le cahier des charges de la cession d'entreprise.

2-Aborder l'ensemble des éléments

Une négociation de rachat s'étend sur un grand nombre de sujets. Le premier est l'aspect financier. L'établissement d'une fourchette de prix est la condition préalable à toute négociation. On estime que la différence entre vendeur et acheteur ne doit pas être supérieure à 20 % pour espérer un accord. Durant les échanges, il est important pour l'entrepreneur cédant sa société de divulguer avec parcimonie les informations sensibles. Une lettre de confidentialité devra être signée par l'acquéreur potentiel lorsque des données sur le cœur d'activité de l'entreprise seront fournies. C'est un moyen de protéger la société, en s'assurant que ces informations ne seront pas transmises à un tiers. La protection constitue un enjeu majeur au cours des négociations. Des clauses de garantie seront notamment signées entre les



deux parties pour déterminer la réalité des passifs et des actifs de l'entreprise.

3-Faire appel à une aide extérieure

Durant le rachat de sa société, le chef d'entreprise pourra consulter ses proches, ses collègues et ses conseillers afin de minimiser l'impact affectif de la vente pour se concentrer sur son aspect financier.

Il peut être pertinent de se mettre en relation avec des partenaires extérieurs qui apporteront leur concours lors du rachat. Il peut s'agir des spécialistes d'un cabinet de conseil, d'avocats et d'experts-comptables qui permettront d'avoir davantage de recul ainsi qu'une vision globale de la situation. Les cabinets d'intermédiaires sont nécessaires pour toutes les transactions importantes, au-delà de 7 mil-

lions d'euros. En dessous de ce montant, de bons experts-comptables suffisent pour gérer les éléments techniques du dossier. En cas de blocage dans les négociations, l'entrepreneur peut intervenir en personne pour relancer le processus.

Vendre à un concurrent est souvent une opportunité qui permet grâce à l'expérience acquise de développer d'autres projets.

Comment trouver un repreneur ?



Céder son entreprise dans laquelle on a tant investi en temps et en énergie à un repreneur est loin d'être une tâche aisée. Pour réussir la transmission, il faut appréhender tous les contours de la cession dont la diffusion de l'offre, la recherche mais aussi cerner la personnalité et les compétences du repreneur. Quelques clefs pour que la cession soit une réussite. Avant de céder son entreprise, il faut réfléchir en amont au profil du repreneur pour que l'entreprise devienne pérenne et permette à vos salariés de continuer à y travailler en toute sérénité mais aussi qu'elle puisse se développer grâce aux compétences du repreneur.

Pour trouver l'entrepreneur idéal, il faut diffuser son offre sur des canaux de diffusion liés à votre secteur ou activités pour attirer des repreneurs. Ainsi, pour diffuser votre offre, n'hésitez pas à faire appel à votre réseau personnel, à votre réseau professionnel et aux réseaux qui s'occupent de la diffusion des offres (Bpifrance, CCI, chambre des métiers...). Il est aussi possible d'utiliser les services d'un mandataire qui connaît bien les canaux de communication de votre domaine et où trouver les profils intéressants de repreneur.

Comment attirer le repreneur idéal ?

Il s'agit d'attirer le repreneur comme n'importe quel client en lui présentant une offre qui lui permette de penser qu'il va réaliser une excellente affaire. Mais pour ce faire, il faut bien cerner les points à réaliser avant de la présenter au cédant afin qu'il n'ait pas à se dire que dès le départ qu'il devra engager de nombreux frais pour, par exemple, la remettre aux normes : la valeur de votre entreprise en serait diminuée et le prix serait revu à la baisse et vous ne pourrez pas récolter les fruits de votre travail.

De plus, en supprimant certaines carences vous pourrez aussi attirer d'excellents profils de repreneur. De même, il vous faudra préparer un dossier bien ficelé de présentation de votre entreprise. Il faut que le repreneur ait confiance dans les possibilités de développement de votre entreprise car dans la décision de reprise c'est un enjeu majeur. En effet, la question que le repreneur se pose : « Quel est le potentiel de cette affaire ? ». Il va vouloir cerner ses possibilités, sur le court terme, le moyen terme et le long terme. Vous pouvez solliciter il des organismes qui peuvent vous aider à évaluer la valeur réelle de l'entreprise, réaliser le dossier de communication, ainsi que vous aidez à sélectionner le repreneur par leurs conseils pertinents.

Sélectionner le profil du repreneur

Pour trouver le repreneur idéal, vous devez d'établir le profil du repreneur que vous souhaitez avoir pour l'entreprise. Vous devez bien appréhender ses compétences, connaissances, parcours, expériences, mais aussi les éléments extra-professionnels (famille, relations, objectifs de vie, patrimoine...). De plus, vous devez vous assurer que votre repreneur est apte à reprendre votre entreprise en tant que manager car le repreneur devra remotiver les équipes. Rien de pire que de mépriser vos salariés qui eux aussi se sont impliqués pendant des années. C'est le point sensible de toute cession et trouver le repreneur qui apportera un nouveau dynamisme aux équipes doit faire partie des priorités de la cession. Vous devez aussi connaître les ressources financières (banques, fonds d'investissement, business Angel, associés,) dont dispose le repreneur La reprise d'une affaire s'accompagne souvent de besoins financiers importants et demande de bien regarder cet aspect.

^k.amel

Investisseur providentiel



Un investisseur providentiel est une personne fortunée qui investit son propre argent dans une entreprise à ses premiers stades de développement, généralement une entreprise en démarrage. Les investisseurs providentiels comptent s'assurer d'une prise de participation dans les entreprises qu'ils soutiennent parce que leur capital n'est pas garanti. Ils n'ont aucun droit sur les actifs de l'entreprise. Leur participation peut prendre la forme d'actions ou d'une dette convertible. Ils prévoient généralement des stratégies de sortie claires pour mettre fin à leur participation dans l'entreprise. L'objectif d'un investisseur providentiel est d'aider les entreprises à s'établir. Leurs conditions de financement sont souvent plus favorables que celles d'autres prêteurs. Beaucoup investissent pour appuyer l'entrepreneur qui a créé l'entreprise, bien plus que cette dernière. Les investisseurs providentiels peuvent injecter de l'argent dans une entreprise une seule fois, ou investir de façon continue dans les actifs corporels de l'entreprise ou dans son fonds de roulement.

Lutte contre la criminalité à Ain Defla: Plus de 330 affaires traitées durant le mois de mars



Au total, 336 affaires criminelles impliquant 258 personnes dont 38 placées en détention provisoire ont été traitées par les services de sécurité d'Ain Defla durant le mois de mars de l'année en cours. Les crimes et délits contre les biens privés arrivent en tête des affaires traitées (154), suivis des crimes et délits contre les personnes (126), les crimes et délits contre les biens publiques (14), les us et coutumes (11), la cybercriminalité (6), en sus de 5 affaires ayant un cachet économique et financier, faisant état de l'implication de 232 personnes dont 26 ont été placées en détention préventive. S'agissant du volet lié à la lutte contre la consommation et le trafic de la drogue et des psychotropes, les mêmes services ont procédé durant la période considérée au traitement de 20 affaires lesquelles se sont soldées par la saisie de 36 g de kif traité et 509 unités de psychotropes, a-t-on encore précisé, relevant que des 26 personnes impliquées dans ces affaires, près de la moitié (14) ont été mis en détention provisoire.

Oran:

Arrestation de deux personnes pour diffusion d'une vidéo incitant à l'atteinte à l'ordre public

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté deux personnes, impliquées pour avoir été, à l'origine de la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, incitant à l'atteinte à l'ordre public et à la violation du confinement. Dans le cadre de la lutte contre la diffusion de vidéos à travers les réseaux sociaux, incitant au trouble, à la lumière des mesures de confinement sanitaire préventives prises contre le Coronavirus, les services de sûreté urbaine 11 et 6, en coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité, ont réussi à mettre hors état de nuire deux (2) personnes qui diffusaient, de manière séquentielle, via facebook, des vidéos, touchant à l'intérêt national, et qui portent atteinte aux symboles de l'Etat, incitant au troubles de l'ordre public et qui appellent à la violation du confinement. Les deux personnes arrêtées, ayant des précédents judiciaires, avaient diffusé une vidéo sur la page Facebook, dont le contenu incluait l'atteinte à un corps constitué, diffamation (calomnies), menace et incitation aux troubles de l'ordre public et appel à la violation du confinement, et ce, en violation de tous les décrets et ordonnances administratifs en vigueur. Les deux mis en cause, âgés de 32 ans, ont été placés en mandat de dépôt, après avoir été traduits devant justice.

Sétif:

Saisie de 458 000 dinars en faux billets de banque, un pistolet automatique et un fusil de chasse

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale d'Ain Azel dans la wilaya de Sétif ont saisi 458 000 dinars en faux billets de banque en coupure de 2000 dinars, un pistolet automatique et un fusil de chasse dans une affaire impliquant quatre individus. L'enquête dans cette affaire a été déclenchée suite à l'exploitation d'information qui s'est soldée par l'arrestation de l'accusé principal dans cette affaire a précisé la même source relevant que lors de son interrogatoire le suspect a reconnu les faits qui lui sont reprochés et identifié trois autres individus, âgés de 23 à 31 ans comme membres de son groupe qui s'adonne à la falsification des billets de banque. Les investigations approfondies des enquêteurs de la brigade d'Ain Azel ont permis la saisie de 458 000 DA en faux billets de banque, d'une arme automatique et un fusil de chasse chez les trois autres personnes appréhendées. Après le parachèvement des procédures judiciaires d'usage, les quatre mis en cause seront présentés devant la justice.

Souk Ahras : Neutralisation d'un réseau de trafic de psychotropes et saisie de plus de 5200 comprimés



La brigade de lutte anti-stupéfiant de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Souk Ahras a neutralisé un réseau de trafic de psychotropes composé de sept (7) personnes et saisi 5 236 comprimés. Agissant sur la base de renseignements relevant qu'un groupe d'individus était sur le point de conclure la vente d'une importante quantité de psychotropes dans l'une des cités de la ville, les éléments de la brigade des stupéfiants ont ouvert une enquête et sont parvenus à identifier les acteurs de cette transaction. Une

sourcière a été tendue par la suite et a permis d'arrêter les membres de ce réseau en flagrant délit de vente de drogue. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des mis en cause dans cette affaire pour "formation d'une bande criminelle pour stocker, distribuer et commercialiser des substances psychotropes en utilisant un moyen de transport". Présentées devant le tribunal de Souk Ahras, 4 personnes parmi ce groupe ont été placées en détention et 3 autres sous contrôle judiciaire.

M'sila:

Saisie de plus de 3000 kg de fromage impropre à la consommation

Les éléments de la gendarmerie nationale relevant du groupement territorial de la wilaya de M'sila ont procédé au cours des dernières 24 heures à la saisie d'une quantité de fromage évaluée à 3.162 kg impropre à la consommation. La saisie a été effectuée lors d'un barrage routier, où au contrôle d'un ca-

mion en provenance de Boumerdes, les gendarmes ont découvert cette quantité de fromage dont un échantillon a été soumis aux analyses par la direction locale du commerce qui a fait savoir que ce produit était impropre à la consommation. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre du contrevenant.

Illizi:

Un mort et deux blessés suite au renversement d'un camion sur la RN°3

Une personne a perdu la vie et deux autres ont été blessées dans la nuit de mercredi à jeudi, suite au renversement d'un camion au lieu dit Isserghaoune, sur la RN-3. Le camion de transport de fruits et légumes a dérapé et s'est renversé dans la descente d'Isserghaoune, à 135 km au sud d'Illizi en allant vers Djanet, tuant sur le coup

le conducteur (31 ans) et causant des blessures à ses deux accompagnateurs. Le corps de la victime et les deux blessés ont été transférés à l'hôpital d'Illizi par les éléments du poste avancé de Fadnoute de la Protection civile. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

El Tarf:

Démantèlement à El Chatt d'un atelier clandestin de détergents

Un atelier clandestin de fabrication d'une gamme de détergents a été démantelé à El Chatt dans la wilaya d'El Tarf par les services urbains de la sûreté de wilaya. Intervenant sur la base d'une information faisant état de l'existence d'un atelier clandestin de fabrication de produits détergents dans un garage à El Chatt, les services de police ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'identification des

lieux et l'arrestation du propriétaire, un sexagénaire. En plus d'une importante quantité de la matière première utilisée dans la production de détergents, les policiers ont mis la main sur 909 bouteilles et huit citernes en matière plastique relevant que l'atelier clandestin a été aussitôt mis sous scellé. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la multiplication des actions de lutte contre la spéculation.

Infantino : « Ne pas mettre en danger la vie humaine »

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa) Gianni Infantino, a déclaré qu'il serait "irresponsable" de relancer les compétitions si la situation ne sera pas « sécurisée à 100% », face à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). "Ce n'est pas la peine de mettre en danger la vie humaine pour un match, une compétition ou une ligue. Tout le monde devrait avoir cela bien en tête. Il serait irresponsable de relancer les compétitions si la situation n'est pas sécurisée à 100 %. Si vous devez attendre un peu plus longtemps, nous devons le faire. Il vaut mieux attendre un peu plus que prendre des risques", a-t-il indiqué jeudi, via la fédération royale espagnole de football (RFEF), cité vendredi par L'Equipe. Plusieurs compétitions locales, régionales, et internationales, ont été reportées en raison du Covid-19, qui est en train de faire des ravages, avec plus de 95.000 morts dans le monde. La Bundesliga allemande pourrait redémarrer en mai alors que les Ligues commenceront à planifier et à se préparer pour les reprises, mais Infantino a averti qu'il serait dange-

reux de recommencer trop tôt. "Comme notre priorité principale, nos principes, ceux que nous employons dans nos compétitions et que nous invitons également tout le monde à suivre, c'est la santé qui prime. Autant que je le souligne, ce n'est pas suffisant. Cela ne vaut pas la peine de mettre en danger une vie humaine pour un match, une compétition ou une ligue. Tout le monde devrait avoir ceci en tête", a-t-il insisté. De nombreux organismes et Ligues à travers le monde sont confrontés à des difficultés financières à la suite de Covid-19, en particulier si les matchs sont annulés ou joués à huis clos. La Fifa a tenu qu'elle disposerait d'une réserve de trésorerie de 2,7 milliards de dollars qu'elle devrait utiliser pour créer un fonds d'urgence et Infantino a déclaré que l'organe directeur prévoyait d'aider. "Grâce au travail que nous avons accompli ensemble à la Fifa au cours des quatre dernières années, nous nous trouvons dans une situation financière très solide. La Fifa a une bonne réputation sur les marchés financiers", a-t-il conclu.



Covid-19 :

Une saison à mettre aux oubliettes et à méditer

Les Hamraoua semblent maintenant divisés pour la reprise du championnat ou converger vers une année blanche. Assailli par la problématique financière, le MCO ne semble plus ou donner de la tête, même le staff technique semble se morfondre dans l'avatar de ses protégés qui commencent carrément à baisser la charge des entraînements en solo sachant pertinemment que la suite du championnat ne va point s'ébranler de sitôt. Ajoutons aussi que le lieu de prédilection de footing et d'oxygénation qu'est la forêt de Canastel vient d'être fermé pour le public et bien sur les six mois de salaires qui sont impayés viennent aussi se greffer à une montagne de problèmes qui pour le moment paraissent insolubles. La situation financière est déjà au rouge ou le MCO vient d'être relancé par d'anciens joueurs à l'instar des Heriat, Lakhdari sans oublier aussi les Bermati et beaucoup d'autres qui viennent rappeler à la direction leurs anciennes dettes qui datent de l'ère de l'ancien président du club. Un vrai capharnaüm avec aussi la problématique d'une société publique qui tarde à prendre le club en charge et ce pour une affaire d'anciens et de nouveaux bilans qui n'ont point été finalisés par la direction. Une objection qui a fait fuir tout d'abord le revenant Naftal et ensuite Hyproc. En outre, une certaine ambiguïté du côté du staff commence à inquiéter les socios du club. En effet Mecheri, le driver du club, a déclaré dernièrement que si le championnat est renvoyé au mois d'août, « cela va nous arranger ». A contrario de Cherif El Ouazzani qui détient toujours le portefeuille d'entraîneur, doublé de celui de directeur général du club, a proposé carrément une saison blanche. Une saison à mettre aux oubliettes et à méditer.

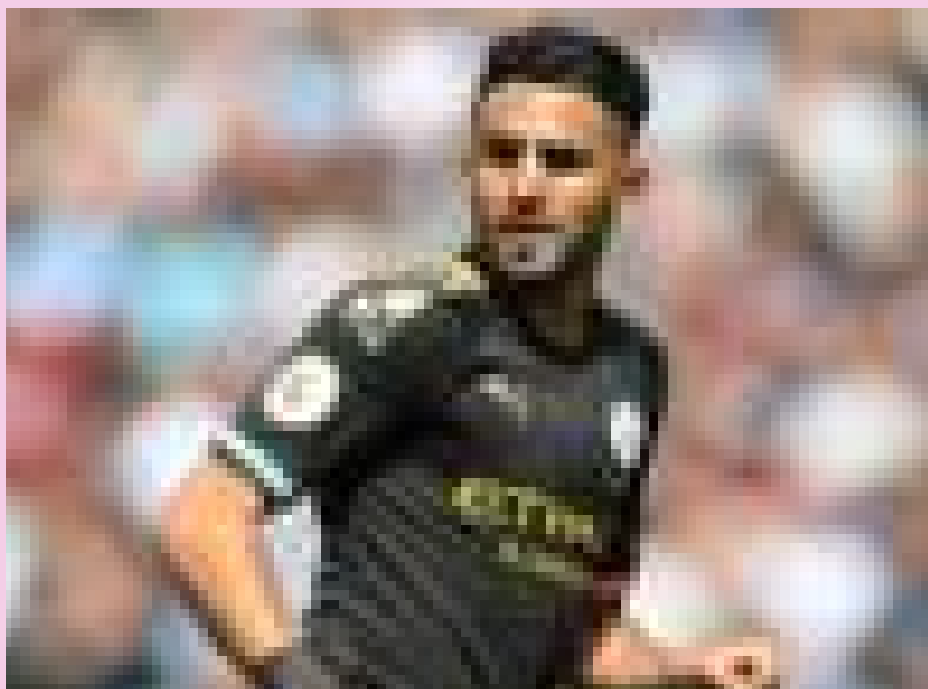
CRB :

L'USMBA souhaite récupérer Tabti

C'est un des joueurs que tout le monde attendait au Chabab cette saison pour être non seulement un leader de l'équipe mais pour apporter de la valeur technique au jeu de l'équipe, mais finalement les choses ne se sont pas du tout passées comme espéré. Bien entendu, on parle du meneur de jeu belouizdadi, Larbi Tabti. Ce dernier demeure à vrai dire une véritable énigme du moment que depuis qu'il est arrivé, il n'est que l'ombre de lui-même et cela se traduit par son temps de jeu famélique et de son poids quasi inexistant au sein du groupe. Cela laisse à poser des questions sur la suite et notamment sur l'avenir du joueur. Dans ce sens et d'après certaines indiscretions, le joueur disposerait déjà d'une offre pour la saison prochaine et ce serait son ancienne équipe de l'USMBA. Les dirigeants de cette équipe voudraient le récupérer pour la saison prochaine et seraient prêts à faire ce qu'il faut pour l'avoir surtout qu'ils auraient eu l'assurance d'avoir les moyens financiers. Maintenant, on ne sait pas encore ce qu'en pense le joueur qui ne pense pas encore à son avenir pour la saison prochaine. Du côté de la direction, on espère toujours voir le vrai Tabti avec le maillot du Chabab d'ici la fin de saison lorsque celle-ci aura repris. Il faut dire que beaucoup d'espoirs étaient fondés sur le joueur mais ce dernier n'a jamais pu s'imposer comme un titulaire indiscutable au sein du onze belouizdadi et cela que ce soit avec Amrani ou encore Dumas.

Classement des joueurs les plus cotés d'Europe :

Mahrez 15e dans le top 50, loin devant Sadio Mané



Le capitaine de la sélection algérienne de football et attaquant de Manchester City, Riyad Mahrez occupe la 15e place dans le Top 50 des joueurs les plus cotés dans les cinq plus gros championnats européens (Big-Five). C'est ce que révèle, vendredi, un sondage du site spécialisé "Whoscored". Au demeurant, ce rang est plus qu'honorable pour le champion d'Afrique, d'autant plus qu'il le place en tête

du classement des meilleurs joueurs arabes et africains. À noter que le principal concurrent de Mahrez dans ce challenge, l'international Sénégalais de Liverpool, Sadio Mané ne pointe qu'à la 28e position, alors que Lionel Messi, s'accapare la première place. Sur le podium, la star brésilienne du Paris Saint-Germain, Neymar, occupe la deuxième place, suivi de l'avant-centre Polonais du Bayern Munich, Robert Lewandowski.

Hommage

Bennacer : « Mon rêve est de marquer à San Siro »

Écarté des terrains par le Covid-19 comme tout le monde, l'international algérien Bennacer en a profité pour s'exprimer sur le compte Instagram de son club, le Milan AC. Le meilleur joueur de la dernière CAN a déclaré : « Je suis très content d'être ici et de porter le maillot du Milan. J'ai bien été accueilli à mon arrivée, mon rêve est d'inscrire un but au San Siro et

de le fêter avec les supporters ». L'ancien d'Empoli a indiqué ensuite : « Je suis un admirateur d'Iniesta, Xavi et Pirlo, ce sont de très grands joueurs. Pour moi Dybala est le joueur le plus dangereux que j'ai affronté pour le moment » ; avant de conclure : « Mon meilleur souvenir, c'est d'avoir gagné la CAN avec l'Algérie et l'accueil historique qu'on a eu au pays ».

CNR :
**Les pensions de
retraite du mois
d'avril avancées
de deux jours**



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Acheuk a annoncé samedi que la date de versement des pensions de retraite était avancée en prévision du mois de Ramadhan. S'exprimant lors d'un point de presse qu'il a animé conjointement avec le ministre de la Santé, Youcef Acheuk a remercié le personnel de son département d'avoir fait don d'un mois de salaire pour faire face à la pandémie de Covid-19. S'adressant aux retraités, le ministre les a exhortés de ne pas sortir de chez eux sauf en cas d'extrême nécessité, affirmant que le site web de son ministère a mis à leur disposition tous les renseignements dont ils auront besoin et ce afin de leur éviter de se déplacer auprès des structures de la sécurité sociale ou à la Caisse nationale de retraites (CNR)... Par ailleurs, il a tenu à rassurer les retraités au sujet de leurs dossiers, rappelant au passage les différentes mesures prises face à cette pandémie, "entre autre le renouvellement systématique de la carte "chifa".

N°837 Dimanche 12 Avril 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
WebSite : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Education

Le calendrier scolaire ne sera pas réaménagé, rassure le ministère

Le ministère de l'éducation a mis fin aujourd'hui samedi à une rumeur qui enfle dans les médias et sur les réseaux sociaux faisant état d'un réaménagement du calendrier scolaire. Il n'en est rien, précise le département de Mohamed Oudjatout dans un communiqué reçu à notre rédaction, soulignant que le ministère est suspendu à la décision que prendrait le gouvernement s'agissant du prolongement ou pas de la mesure du confinement. «Le ministère de l'Education nationale dément formellement les informations erronées rapportées dans certains médias et sur les réseaux sociaux et faisant état d'un réaménagement des années scolaires en cours et prochaine et du changement du calendrier des examens scolaires », note le communiqué. S'appuyant sur la lettre du ministre de l'éducation datée du 4 avril aux intervenants du secteur dans laquelle il avait indiqué que toutes les éven-

tualités ont été étudiées dans le cas d'un prolongement du confinement sanitaire, s'engageant notamment à ne prendre aucune décision sans associer tous les acteurs du secteur, notamment les associations des parents d'élèves et les syndicats agréés. « L'épidémie qui frappe l'Algérie et le monde est inédite et inattendue. Nous suivons quotidiennement l'évolution de la situation et nous prendrons les décisions adéquates le moment opportun, en fonction de l'évolution de la situation et en prenant compte l'intérêt de l'élève », indique le ministère dans son communiqué. Sur un autre plan, le ministre de l'éducation a adressé aujourd'hui samedi une nouvelle lettre aux enseignants qui assurent les cours à distance via le Net cette fois, les remerciant de leurs «sens de responsabilité» en ces temps de COVID-19. Mohamed Oudjatout a certes apprécié cet effort des enseignants, mais à néanmoins tenu à préciser que ces cours

virtuels dispensés dans le cadre du programme d'urgence, ne sauraient remplacer une «scolarité normale». Rien n'est donc décidé pour le moment et le ministère de l'éducation attend comme tous les secteurs la décision qui sera prise par le gouvernement s'agissant du prolongement ou pas de la mesure de confinement. En effet, le gouvernement avait décidé de prolonger le confinement sanitaire et la fermeture des écoles jusqu'au 19 avril prochain.



COVID-19: **Boris Johnson fait des "progrès très importants"**

Le Premier ministre britannique Boris Johnson fait des progrès "encourageants" alors que se poursuit sa guérison du coronavirus à l'hôpital, a déclaré samedi Downing Street. Downing Street a annoncé vendredi que M. Johnson avait pu "faire de courtes promenades entre ses périodes de repos" à l'hôpital St Thomas, situé au cœur de Londres. M. Johnson a été transféré dans un service général jeudi soir après avoir passé trois jours en soins intensifs. Il avait été hospitalisé dimanche, dix jours après avoir été testé positif au coronavirus. Le confinement instauré dans le pays en raison de l'épidémie de COVID-19 sera pour la première fois sérieusement mis à l'épreuve ce week-end alors que le public est invité à rester chez lui pendant le week-end de Pâques afin de ralentir la propagation du virus. Parmi les patients hospitalisés qui ont été testés positifs au coronavirus, le nombre de décès a atteint 8.958 jeudi après-midi, alors que 73.758 cas ont été confirmés vendredi matin, selon les chiffres officiels. Les derniers chiffres devraient être annoncés samedi après-midi.

Outre les 500 000 cas confirmés de Covid-19

Les États-Unis, premier pays à dépasser la barre des 2000 morts en 24 h



Les États-Unis sont devenus le premier pays au monde à dépasser les 2000 morts du nouveau coronavirus en une journée, avec 2108 décès supplémentaires précisément. Ces chiffres sont ceux enregistrés par l'université Johns Hopkins à 20h30 locales vendredi. Le nombre de morts recensés aux États-Unis est de 18 586. Ce total est très proche de celui du pays le plus endeuillé, l'Italie, qui déplore 18 849 décès, mais avec une population cinq fois moins importante.

Le nouvel épïcentre de la pandémie

Les États-Unis relèvent, depuis le milieu de la semaine dernière, plus de 1000 nouveaux décès quotidiens. Ils ont déjà enregistré mardi et mercredi près de 2000 morts en 24 heures, alors également les pires bilans quotidiens dans le monde depuis le début de la pandémie. L'épicentre de l'épidémie américaine se situe à New York. Cet Etat déplore à lui seul plus de 7800 morts et plus de 160 000 cas positifs. Les États-Unis sont, depuis fin mars, le pays comptant le plus de cas recensés d'infections, avec plus d'un quart des cas officiellement déclarés dans le monde. Vendredi, ils ont franchi la barre du demi-million de personnes officiellement malades. Ils devraient donc devenir le nouvel épïcentre de la pandémie, devant l'Europe, qui enregistre plus de 850 000 cas. «Plus de 2,1 millions de tests ont été réalisés» dans le pays, a déclaré le vice-président américain.

Le CRA remet un lot

Deux vols de rapatriement dépêchés samedi vers Dubaï

La compagnie nationale Air Algérie a dépêché samedi deux avions à destination de Dubaï (Emirats arabes unis) afin de rapatrier des ressortissants algériens, a annoncé le porte-parole d'Air Algérie M. Amine Andaloussi. Il s'agit de deux appareils de type Airbus A 330 d'une capacité de 300 passagers chacun, qui ont décollé vers 5h00 du matin à destination de l'Aéroport international de Dubaï, précise la même source. Depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus, l'Algérie a rapatrié plus de 8.000 de ses ressortissants à l'étranger, alors que la quasi-totalité des espaces aériens à travers le monde sont fermés. Ces mesures de rapatriement des Algériens des ports et des aéroports à l'étranger, avaient été prises suite aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

après la propagation de la pandémie Covid-19. Pour rappel, la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, avait rapatrié jusqu'à samedi 4 avril un total de 740 ressortissants algériens bloqués à Istanbul (Turquie), suite à la fermeture de l'espace aérien à cause des risques de propagation du nouveau coronavirus, avait indiqué le PDG d'Air Algérie, Bakhouche Allèche. Cette décision de rapatriement a été prise par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue Turc, Recep Tayyip Erdogan, qui avaient convenu, de coopérer pour le rapatriement des Algériens bloqués en Turquie vers l'Algérie et des Turcs bloqués en Algérie vers la Turquie. Air Algérie avait suspendu tous ses vols nationaux et internationaux depuis le 19 mars dernier et ce jusqu'à nouvel ordre.

Frank-Walter Steinmeier : « La pandémie "n'est pas une guerre" mais un "test d'humanité" »

Le président allemand a pris samedi le contre-pied du président français Emmanuel Macron, assurant que la pandémie de Covid-19 "n'est pas une guerre" mais constitue un "test de notre humanité". "Non, cette pandémie n'est pas une guerre. Les nations ne s'opposent pas à d'autres nations, les soldats à d'autres soldats. C'est un test de notre humanité", a assuré Frank-Walter Steinmeier lors d'une rare allocution télévisée. Cette crise "fait ressortir le meilleur et le pire des gens. Montrons aux autres ce qu'il y a de meil-

leur en nous", a-t-il demandé à ses concitoyens "Et s'il vous plaît, montrez-le-nous aussi en Europe !", a-t-il ajouté, car l'Allemagne ne pourra pas "sortir de la crise forte et saine" si ses voisins "ne deviennent pas eux aussi forts et sains". "Nous, Allemands, ne sommes pas seulement appelés à faire preuve de solidarité en Europe, nous sommes obligés de le faire !", a-t-il estimé, alors que l'Europe commémore cette année les 75 ans de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de la victoire sur la tyrannie du régime nazi.